



HAL
open science

De senals e de cascavels : Orner le harnachement des équidés à la fin du Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle) dans le Sud-Est de la France

Olivier Thuaudet

► To cite this version:

Olivier Thuaudet. De senals e de cascavels : Orner le harnachement des équidés à la fin du Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle) dans le Sud-Est de la France. Stéphanie Raux. Les modes de transport dans l'Antiquité et au Moyen Âge : mobiliers d'équipement et d'entretien des véhicules terrestres, fluviaux et maritimes : actes des Rencontres internationales Instrumentum, Arles (FR, Bouches-du-Rhône) les 14-16 juin 2017, Musée départemental Arles antique, Éditions Mergoïl, pp.265-282, 2021, 978-2-35518-112-2. hal-03543052

HAL Id: hal-03543052

<https://hal.science/hal-03543052>

Submitted on 4 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notice :

Olivier THUAUDET, *De senals e de cascavels*. Orner le harnachement des équidés à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) dans le sud-est de la France, dans Stéphanie Raux (dir.), *Les modes de transport dans l'Antiquité et au Moyen Âge : mobiliers d'équipement et d'entretien des véhicules terrestres, fluviaux et maritimes*, Actes des Rencontres internationales Instrumentum, Arles (FR, Bouches-du-Rhône) les 14-16 juin 2017, Musée départemental Arles antique, Éditions Mergoïl, p. 265-282, 2021.

[p. 265]

Résumé

Le harnachement des équidés dans le sud-est de la France à la fin du Moyen Âge peut comporter des éléments métalliques à fonction uniquement décorative qu'il n'est pas toujours évident de distinguer des pièces utilisées dans le costume. Ce sont des appliques fixes ou branlantes et des instruments sonores qui ornent à la fois visuellement et auditivement l'animal. Objets protecteurs pour certains, porteurs d'armoiries pour d'autres, ils participent de la mise en valeur du statut du propriétaire de l'équidé.

Mots-clés : Harnachement du cheval, Grelot, Applique, Moyen Âge, Sud-est de la France

Summary

The equine animal harness in the south-east of France at the end of the Middle Ages may include metallic elements with only decorative function. It is not always obvious to distinguish them from pieces used in the costume. Animals are visually and auditively decorated by fixed or loose appliques and by sound instruments. Protective objects for some, bearers of coats of arms for others, they participate in the enhancement of the status of the equine owner.

Keywords : Horse harness, Bell, Mounts, Middle Age, South-east of France

[p. 266] Les critères physiques de l'équidé, son entretien et l'apprêt de sa crinière ne sont pas ses seuls ornements. Dans la continuité de pratiques connues depuis une haute antiquité, le harnachement de l'équidé de monte – cheval, hybride ou âne – de la fin du Moyen Âge n'est pas qu'utilitaire, il est aussi selon les occasions et le statut de son propriétaire, le support d'une ornementation visuelle ou sonore plus ou moins recherchée. Elle peut résulter des pièces fonctionnelles – mors, boucles, selle, sangles, housse, pièces de protection, etc. – ou d'éléments superflus tels que des appliques fixes ou branlantes, des accessoires sonores. Entrent en ligne de compte la nature, la couleur et le traitement des éléments textile et en cuir, la forme des objets métalliques, les métaux et alliages choisis, éventuellement pour leur couleur simulant l'éclat des métaux précieux, ou comme supports d'une dorure, d'une argenture ou d'un étamage pour donner le change, ou bien encore d'émaux et de nielle pour augmenter la palette des couleurs et des effets de contrastes. Le mouvement des pièces en métal utilitaires, celui des grelots, des clochettes et des appliques branlantes et le bruit qu'ils provoquent participent avec le son des sabots et le souffle de l'animal d'un environnement sonore qui n'est pas moins « décoratif ». L'ornementation de l'équidé participe d'une construction du paraître qui ne met pas

seulement en valeur l'animal mais aussi son cavalier auquel son propre costume contribue également. Le harnachement de l'équidé et la vêtue de l'homme ou de la femme qui le chevauche peuvent fonctionner de concert, c'est-à-dire comporter des rappels de couleurs ou d'ornementation (fig. 1b), ou être si intimement accordés qu'ils ne forment pratiquement qu'un (fig. 1a). Associé à son cavalier, l'ornement de l'équidé, tout comme celui des animaux de compagnie¹, acquiert une dimension symbolique qui peut participer de la caractérisation et de la monstration du statut social, de la définition de l'identité du propriétaire. Le sujet, particulièrement large, nécessite pour être traité de façon concrète et aboutie une interrogation des sources archéologiques, écrites et iconographiques. Le présent article ne prend en compte que les objets non utilitaires fixés aux courroies : les appliques et les instruments sonores. Le cadre chronologique choisi, les XIII^e-XV^e siècles, est à mettre en rapport avec l'homogénéité du mobilier archéologique pour cette époque. Le choix du sud-est de la France résulte de nos travaux extensifs de dépouillements des collections dans cette région. Les comparaisons révèlent toutefois que les objets en question ont connu une diffusion à une plus large échelle géographique. Cependant, l'hétérogénéité de la documentation, conséquence d'une activité de la recherche et d'un intérêt varié apporté à la publication des artefacts métalliques en Europe de l'Ouest, ainsi que des incertitudes quant à l'identification de la fonction de certains types de pièces, ne permettent pas, dans le cas présent, de bien sérier les éventuels particularismes locaux. Notre étude consiste donc en une première approche thématique et méthodologique.

1. LES APPLIQUES

Les sangles du harnachement des équidés sont régulièrement ornées d'appliques plus ou moins [p. 267] complexes, fixes ou branlantes (fig. 1 à 4). Les appliques fixes, positionnées pour former des séries, sont les plus nombreuses d'après les sources écrites et iconographiques. Des appliques isolées sont également figurées sur le front de l'animal, aux extrémités du mors pour le cacher, aux points de fixation de sangles.

1.1. Les appliques fixes

La plupart des appliques fixes ont une configuration géométrique, d'autres ont une forme en écu et une ornementation héraldique. Souvent, une même forme d'applique peut se retrouver sur une ceinture ou une courroie de harnachement. Il est probable, dans ce dernier cas, cependant, que les appliques soient de plus grandes dimensions, à cause de lanières souvent plus larges que celles des ceintures, et plus épaisses pour une meilleure solidité du fait de contraintes plus importantes. Les appliques présentées dans cette étude ont donc été choisies en fonction. Les sources écrites provençales rapportent l'existence d'appliques en alliage cuivreux ou en fer, mais la description n'est pas toujours suffisamment précise pour une identification de la forme : ainsi, l'inventaire du château de Boulbon (Bouches-du-Rhône) daté du 17 mars 1451 mentionne quatre pièces de fer pour l'ornement d'une selle, de peu de valeur (*pecie ferri ad ornandum cellam, modici valoris*)². L'iconographie du sud de la France est assez avare en représentations d'équidés et plus encore avec des ornements sous forme d'appliques.

¹ Friedmann 2016.

² Mourret 1912, 103.



a : "Combat à cheval entre le duc de Bretagne et le duc de Bourbon", détail, f° 45 v.-46 r.



b : "Traicitié de la forme et devis comme on fait les tournois", détail, f° 52 r.

Fig. 1, Enluminures attribuées à Barthélemy d'Eyck, vers 1460, dans le *Livre des tournois* écrit par le comte de Provence René d'Anjou, BNF Fr. 2695 (Gallica)



Fig. 2 : Attribué à Richard de Bello, *Mappa Mundi*, détail, vers 1300, Cathédrale d'Héréford (Griffiths 2004, fig. 46)



Fig. 3 : Anonyme, Statue équestre du roi Etienne 1^{er} de Hongrie (?), vers 1200, Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Georges, Bamberg, Allemagne (Berthold Werner, CC0, Wikimedia commons)



Fig. 4 : Mors de la fin du XVI^e siècle, Paris, Musée de l'Armée, n° 2281 PO (RMN-Grand Palais/Emilie Cambier)

1.1.1. Les appliques circulaires

Parmi les appliques susceptibles d'être utilisées dans le harnachement, les plus simples sont constituées d'une tête circulaire plate ou bombée et d'un rivet. En Europe de l'Ouest, les exemplaires en alliage cuivreux fabriqués par découpe au ciseau d'une tôle plate ou par découpe et emboutissage d'une tôle au moyen d'un emporte-pièce sont percés pour le passage d'une petite tige dont les deux extrémités matées retiennent l'objet sur la courroie (fig. 5, n° 1 à 8). Ces objets sont généralement datés entre le XI^e et le XV^e siècle. Les pièces de petit format (fig. 5, n° 1) et à rivet court, lorsqu'il est conservé, sont très certainement spécifiques au costume. Quelques pièces possiblement destinées au harnachement, généralement [p. 268] des XIV^e-XV^e siècles, présentent un décor incisé – des cercles concentriques obtenus au compas ou des incisions irrégulières par exemple (fig. 5, n° 7 et 8)³ – ou embouti (fig. 5, n° 6)⁴. D'autres modèles d'appliques en tôle plate ou emboutie comportent au revers, fixé par brasure, un rivet sous forme d'une tige (fig. 5, n° 9 et 10).

La mise en place de ce rivet intégré sur des têtes bombées obtenues à l'emporte-pièce est décrite par Théophile, alias Rugerus, vers 1100 dans son manuel *De diversis artibus* : le fil du rivet est brasé avec un alliage de deux parts d'étain pour une part de plomb lorsque l'applique est en argent ou en cuivre doré, avec de l'étain pur lorsqu'il est en bronze, puis il est coupé en fonction de la longueur de rivet souhaitée. Il ajoute que les appliques sont fixées, après perçage du cuir avec une alêne, sur les courroies des étriers d'une selle de cheval ou les courroies de la têtière de bride⁵. Théophile faisant œuvre de compilateur, le processus de fabrication qu'il décrit est évidemment plus ancien. Durant le Moyen Âge, quelles que soient leurs fonctions et leurs formes, les appliques à rivet intégré se rencontrent ordinairement entre la seconde moitié du XII^e siècle et la fin du XIV^e siècle, mais elles sont connues auparavant ainsi que l'illustrent les productions antiques. Les pièces à décor embouti sont un peu plus courantes⁶. Les appliques fabriquées par la fonte à rivet traversant ou à rivet intégré, dans ce cas il est prévu dans le moule, sont peu nombreuses⁷. Les appliques en fer, rarissimes en Europe de l'Ouest, peut-être en partie à cause d'une identification difficile – par exemple une confusion avec les rondelles –, n'ont pas encore été répertoriées pour le sud de la France⁸.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de tombe d'équidé ayant livré des appliques de harnachement pour la fin du Moyen Âge en Europe de l'Ouest, mais la fouille d'un îlot à Besançon a livré ce qui paraît être actuellement la seule pièce de harnachement conservée dans

³ Une grande applique plate en alliage cuivreux à cercles concentriques en bordure incisés (d = 3,9 cm), à rivet traversant, provient d'un niveau de la seconde moitié du XIII^e siècle du site de Cencelle à Allumière dans la province de Rome en Italie (Bouvet 1999, 50). Les fouilles de la ZAC Avaricum à Bourges ont livré dans un niveau de la seconde moitié du XIV^e siècle un objet (d = 4,8 cm) avec cercles concentriques en relief (Rajade 2013, 161). À Londres ont été trouvés une pièce en fer plate (d = 4,6 cm) à rivet intégré (deuxième moitié XIV^e siècle), un exemplaire plat en alliage cuivreux (d = 8,6 cm) et un spécimen concave en fer (d = 5,4 cm) à rivet traversant (première moitié XV^e siècle) (Egan 2004, n° 9, 10 et 13).

⁴ Thuaudet 2015, 766-776.

⁵ Édité par C. de l'Escalopier en 1843 (livre III, chapitre LXXV) et R. Hendrie en 1847 (livre III, chapitre LXXVI).

⁶ Thuaudet 2015, 779-782.

⁷ *Ibid.*, 777-778, 782-784.

⁸ De possibles rivets ou appliques de harnachement en fer, à tête circulaire ou en forme d'étoile, ont été mis au jour antérieurement à la période d'étude sur la motte de Niozelles (dernier quart X^e-premier tiers XI^e siècle) dans les Alpes-de-Haute-Provence (Mouton 2003, 212).

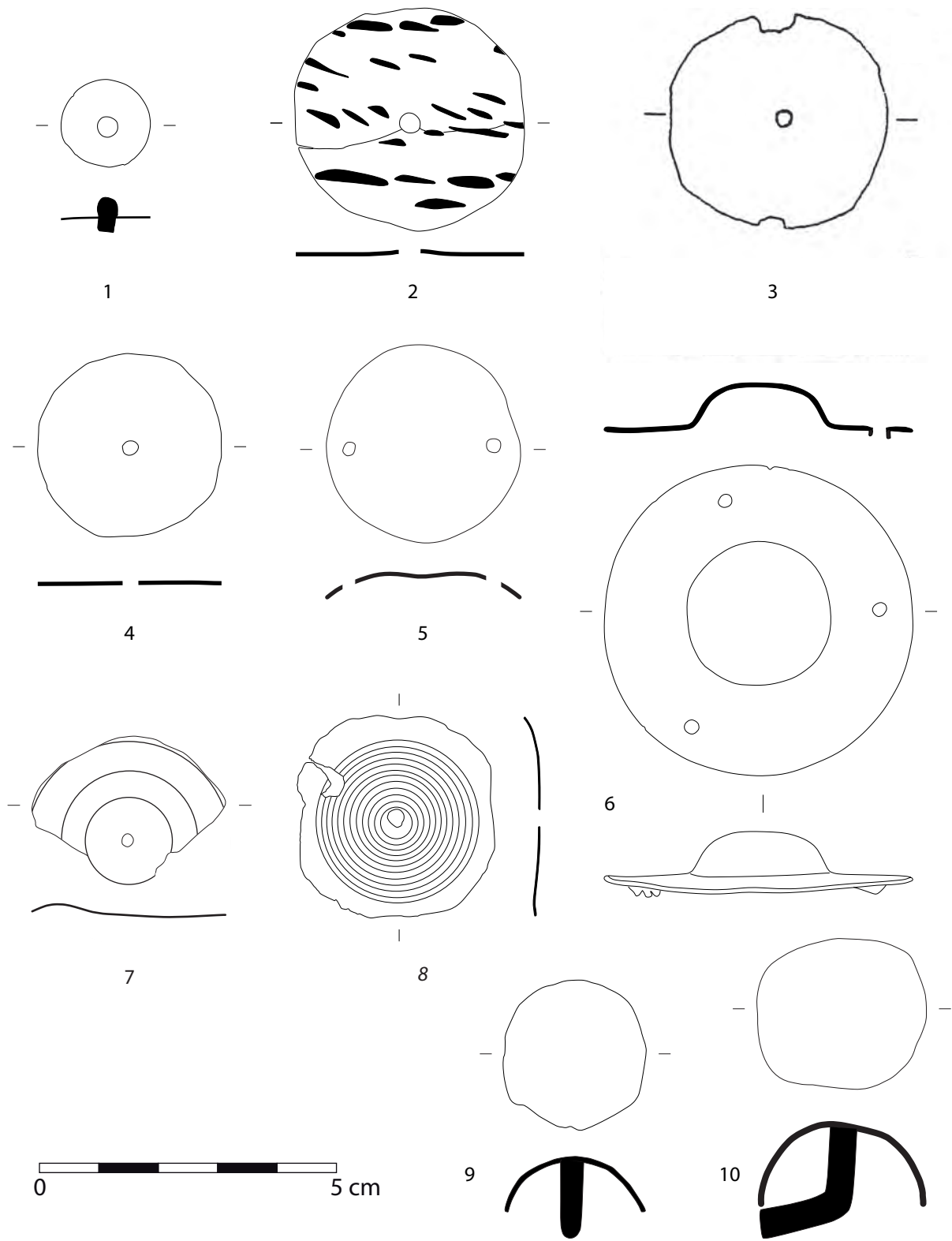


Fig. 5 : *Castrum* Saint-Jean, Rougiers (Var) : n°1, milieux XIIIe siècle-vers 1285, n° 2, vers 1345-vers 1360 ; Prieuré Saint-Symphorien, Bonnieux (Vaucluse) : n° 3, début XIVe siècle ; Impasse de l'Oratoire, Avignon (Vaucluse) : n° 4 et 10, H.S., n° 5, second tiers XIVe siècle ?, n° 7, troisième tiers XIVe siècle ; Rue du Limas, Avignon : n° 8, H.S., jardin ouest du Petit Palais, Avignon : n° 6, 1491-1496 ; n° 9, vers 1365-vers 1400. (DAO : O. Thuaudet)

cet espace géographique⁹. Ce culeron en cuir de bovidé est orné de larges appliques circulaires embouties – motif de deux cercles concentriques – fixées par six rivets. Les extrémités des lanières décoratives qui pendent de la lanière principale étaient ornées d'appliques en forme de pelte. Plusieurs enluminures (fig. 1), attribuées à Barthélemy d'Eyck, du Livre des Tournois écrit par le comte de Provence René d'Anjou vers 1460, figurent des appliques circulaires de grand diamètre, à bombement central, identiques à une pièce du corpus (fig. 5, n° 6). Elles sont disposées sur des courroies du harnais, à l'emplacement de lanières pendantes qui peuvent être terminées par de larges appliques ou mordants quadrangulaires. Des bossettes circulaires (fig. 1), peut-être fixées par rivetage sur le mors à l'exemple d'un mors de la fin du XVI^e siècle conservé au musée de l'Armée à Paris (fig. 4), cachent la jonction entre le mors et la bride. Des appliques circulaires bombées, de configurations différentes des pièces de [p. 269] la seconde partie du Moyen Âge¹⁰, sont connues pour l'époque romaine¹¹, sur les courroies mais également aux extrémités du mors¹², témoignage d'une longue tradition.

Concernant la documentation écrite, la correspondance de la boutique d'Avignon de F. Datini fait état de la commande entre 1363 et 1371, auprès de Florence dans un premier temps, puis de Milan très rapidement, de plusieurs centaines de milliers de clous (*chiovì*) à tête plate, à tête bombée (*bozette*) et soudée (*a chapo sodo*), grands, moyens, petits (*chiavellini*), pour clouer (*per chiavelare*) les rênes, les courroies d'éperon et d'autres lanières de harnachement¹³. Au-delà d'un aspect purement fonctionnel, la quantité de clous commandée ne peut se concevoir que par leur emploi également décoratif, le long de ces courroies. L'enluminure intitulée Épeautre d'un *Tacuinum sanitatis* produit en Italie du Nord dans le dernier tiers du XIV^e siècle¹⁴ et la peinture d'un cavalier dans la Mappa mundi de la cathédrale d'Héréford – les exemplaires circulaires peuvent alterner avec des appliques losangiques (fig. 2) – en sont de bons exemples. En 1365, les clous à tête bombée ou bossettes sont de fer étamé ou d'alliage cuivreux (*ottone*) *cho la testa a modo d'un bottoncino* (petit bouton) d'otone¹⁵. Le prix souhaité n'est mentionné qu'une seule fois : 4 sous la centaine pour des gros clous à tête bombée en alliage cuivreux à tête soudée¹⁶. En 1369, des feuilles d'alliage à base de cuivre (*foglia d'ottone*) sont commandées pour fabriquer des « clous » dorés de fourniment.

1.1.2. Les appliques scutiformes à motif héraldique

La production des premières appliques armoriées intervient peu après l'apparition des armoiries au milieu du XII^e siècle qui résultent des signes de reconnaissance apposés progressivement à partir du milieu du XI^e siècle, tout d'abord sur les bannières, puis sur les boucliers des

⁹ Goy *et al.* 2017.

¹⁰ Exemples : deux objets en alliage cuivreux doré, surface du site daté vers 1170-1250, village de Corné, L'Isle-Bouzon, Gers (Lassure 1995, 540-541) ; une applique en alliage cuivreux, deuxième moitié XIII^e siècle, Cencelle, Allumière, province de Rome (Bouvet 1999, 50) ; trois objets en fer et un en alliage cuivreux issus de contextes de la deuxième moitié du XIV^e siècle et deux artefacts en alliage cuivreux et un en fer trouvés dans des niveaux de la première moitié du XV^e siècle, Londres (Egan 2004).

¹¹ Voir par exemple Bishop 1988, 106-108, fig. 39 et 40.

¹² Bishop 1998, 79, fig. 14.

¹³ Frangioni 2002, 102, 110, 111, 120, 123, 124, 126, etc.

¹⁴ Manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche (Codex Vindobonensis, series nova 2644). Reproduit dans Poirion et Thomasset 1995.

¹⁵ Frangioni 2002, 110.

¹⁶ *Ibid.*, 137.

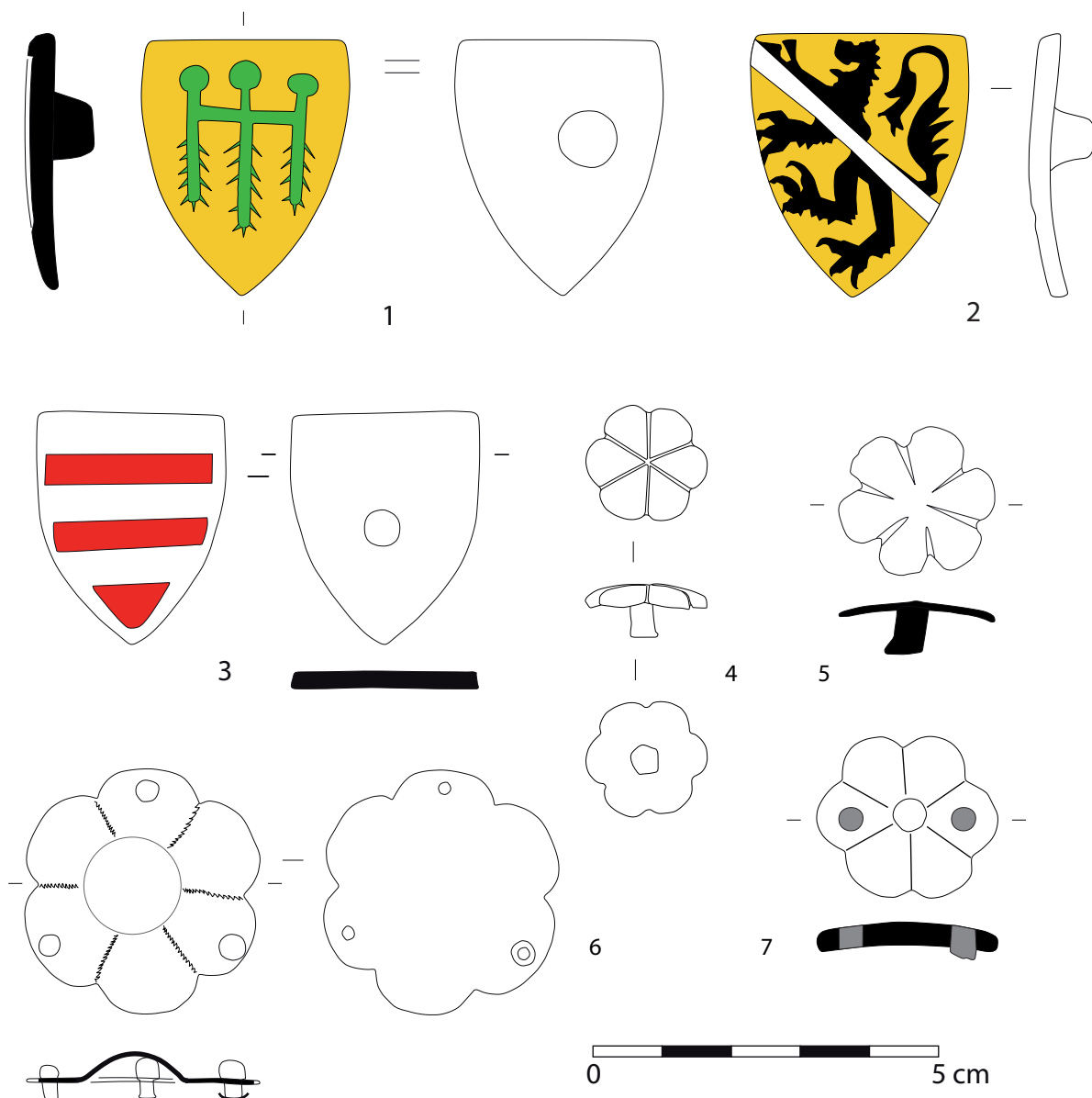


Fig. 6 : Rue Carreterie, Avignon : n° 1, contexte non datable ;
 Impasse de l'Oratoire, Avignon (Vaucluse) : n° 2, contexte non datable, n° 3, H.S.,
 n° 5 et 6, 2ème moitié XIVe siècle ;
 Petit Palais, jardin ouest, Avignon : n° 4, vers 1350-vers 1365, n° 7, vers 1365-vers 1400
 (DAO : O. Thuaudet)

combattants¹⁷. Les armes acquièrent un caractère héréditaire à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle et finissent de se diffuser dans toutes les classes de la société – nobles, évêques, bourgeois, artisans, paysans, etc. – à la fin du premier tiers du XIII^e siècle, même si la noblesse en est la principale utilisatrice¹⁸. Signe d'identité, de possession et motif ornemental, elles peuvent être abondamment figurées sur les possessions des porteurs d'armoiries, et notamment sur des biens coûteux tels que les chevaux.

Les appliques scutiformes fixes à motif héraldique possèdent au revers un fort rivet intégré. Ces pièces en alliage cuivreux comportent des figures en creux remplies d'émail, le reste de l'avant de la pièce étant doré ou argenté. Un premier écu est d'or ou d'argent fascé de gueules – il reste quelques infimes traces d'émail¹⁹ (fig. 6, n° 3), un second est d'or au lion de sable rampant à la cotice d'émail ou de métal non identifié (fig. 6, n° 2). La figure en émail vert du troisième écu (fig. 6, n° 1) paraît être un gonfanon²⁰ à épines. Le fond est d'or ainsi que l'attestent des traces de dorure. Aucun de ces écus n'a pour le moment pu être formellement attribué à une famille ou un individu. Les données actuellement disponibles sont en faveur d'une datation typologique s'étendant depuis la fin du XIII^e siècle jusque dans la première moitié du XV^e siècle²¹.

[p. 270] Un emploi de ces objets presque toujours en alliage cuivreux dans le harnachement, tel que proposé par nombre d'auteurs, est probable étant donné l'existence d'appliques scutiformes branlantes pour lesquelles cet usage est attesté (fig. 8). Toutefois, d'autres fonctions sont également possibles. Dans le Nord de l'Europe, une découverte archéologique, des représentations figurées et des sources écrites attestent d'appliques scutiformes généralement armoriées sur des colliers de chiens pour le XIV^e et le début du XV^e siècle²². Plusieurs objets, de plus petite taille que les pièces du corpus, ont eu des destinations variées. Un exemplaire en or à cinq rivets intégrés figurant les armes de John duc de Bedford et régent de France – armes utilisées entre 1422 et 1435 – fut ramassé sur les berges de la Tamise à Greenwich près de Londres²³. Une applique en argent émaillée d'un cancer de gueules avec au revers des traces textiles fait partie d'un ensemble d'accessoires du costume orfèvres retrouvés à Erfurt dans le land de Thuringe en Allemagne²⁴. Il peut s'agir d'une applique de ceinture en tissu. Un spécimen en alliage cuivreux a été retrouvé sur une lanière permettant l'attache d'un éperon en fer provenant de Whapgrove dans l'Oxfordshire²⁵. Les fouilles réalisées au château de Baynards à Londres ont mis au jour, dans un niveau de construction de la seconde moitié du XIII^e siècle et de la première moitié du XIV^e siècle, une applique de taille comparable à celles du corpus. Le rivet de l'applique émaillée passe au travers d'un trou pratiqué au milieu d'une barre courbe

¹⁷ Pastoureau 2018, 19-34.

¹⁸ *Ibid.*, 41-42.

¹⁹ La règle de la « contrariété des émaux » interdit d'avoir du métal sur métal (*or et argent*) ou émail sur émail, sauf pour de petits détails, les brisures et les figures brochant sur un champ d'émaux alternés. Les émaux héraldiques sont *gueules* (rouge), *azur*, *sable* (noir), *sinople* (vert), *pourpre* (violet marron), *orangé*, *tanné* (marron) (Wenzler 2002, 41-43, 46-47).

²⁰ Se reporter par exemple à l'écu des comtes d'Auvergne à partir de Guillaume XI d'Auvergne.

²¹ Ashley 2002, 8, Thuaudet 2015, 896-897.

²² Goodall, Woodcock 1991 ; Friedmann 2016, 66-72.

²³ Applique complète, h x l = 1,2 x 1 cm (Campbell 1988, 313-314).

²⁴ Pièce complète, L x l x e = 1,55 x 1,3 x 0,25 cm, l'objet est attribué au second quart du XIV^e siècle (Descatoire (dir.) 2007, 76, n° 39).

²⁵ Artefact complet, h = 1,8 cm (Wilmott 1982, 299 ; Griffiths 2004, 70).

en fer dont la forme peut être rapprochée de celle d'un M. La barre s'étend en l'état sur 10,2 cm de long et 6,8 cm de large. T. Wilmott interprète cet objet comme une broche vestimentaire²⁶, identification peu probable au vu des dimensions.

1.1.3. Les autres formes d'appliques

L'iconographie ouest-européenne figure d'autres types d'appliques géométriques, par exemple des exemplaires losangiques ou polylobés sur un cheval dans la *Mappa mundi* de la cathédrale d'Héréford peinte sur du vélin vers 1300 (fig. 2). Les premières sont attestées durant la seconde moitié du XIII^e siècle et les trois premiers quarts du XIV^e siècle et les secondes sont connues par de nombreux modèles entre la seconde moitié du XII^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle²⁷. Des exemplaires longilignes et étroits apparaissent sur une statue équestre produite vers 1200 et positionnée à l'extérieur de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Georges de Bamberg en Allemagne (fig. 3). Elles sont connues entre la fin du XII^e siècle et la fin du XIV^e siècle à travers de nombreux sous-types sans qu'il apparaisse de manière évidente que tel ou tel type soit spécifique au harnachement ou ait pu y être utilisé²⁸. Seules les appliques polylobées sont mentionnées dans les sources écrites provençales. En 1364, les comptes de la chambre apostolique d'Avignon enregistrent l'achat de quatre petites rosettes d'argent doré (*rosetis argenteis deauratis*) par le maître des écuries²⁹. Quelques solides appliques polylobées obtenues par la fonte, certaines avec des rivets intégrés proéminents, pourraient avoir orné le harnachement des équidés provençaux (fig. 6, n° 4 à 7). La diversité des appliques fixes ornant le harnais des équidés du sud-est de la France était peut-être bien plus diversifiée qu'il n'est actuellement possible de le relever : par exemple, sur le site du village de Corné (vers 1170-vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers, d'épaisses appliques en forme d'animal fantastique, d'oiseau ou à motif rayonnant sont interprétées en tant qu'appliques de harnachement³⁰.

[p. 271]

1.2. Les appliques branlantes

La décoration du harnais des équidés au moyen d'appliques branlantes, ou pendants, est connue sans interruption depuis au moins l'antiquité romaine. À la fin du Moyen Âge, ces objets sont généralement constitués d'une applique de fixation circulaire (fig. 7, n° 6)³¹, rectangulaire et courte (fig. 7, n° 3)³², rectangulaire et longiligne (fig. 7, n° 11)³³, florale (fig. 7, n° 2 et fig. 8, n° 2), ou, actuellement hors du sud-est de la France, en forme de croix³⁴, retenant un pendant par l'intermédiaire d'une charnière. Plusieurs procédés de fabrication sont mis en évidence pour

²⁶ Objet complet, h x l = 3,1 x 2,7 cm (Wilmott 1982).

²⁷ Thuaudet 2015, 815-820 et 846-868.

²⁸ *Ibid.*, 820-839.

²⁹ Schäfer 1937, 139.

³⁰ Lassure 1995, 540-541.

³¹ Exemple : Lassure 1995, 542-546.

³² Exemples : un artefact doré, remblai des XII^e-XIII^e siècles, Château de Tours, Indre-et-Loire (Galinié 1991, n° 407) ; deux objets dont un découvert dans un contexte daté vers 1270-vers 1350, site de Billingsgate, Londres (Griffiths 2004, 68, n° 69 et 76).

³³ Exemples : deux exemplaires dont un issu d'un niveau de la seconde moitié du XIV^e siècle, site de Billingsgate, Londres (Griffiths 2004, 69, n° 73 et 74).

³⁴ Exemples : un artefact non daté, site de Billingsgate, Londres (Griffiths 2004, 69, n° 74) ; un rivet, remblai des XII^e-XIII^e siècles, Château de Tours, Indre-et-Loire (Galinié 1991, n° 408).

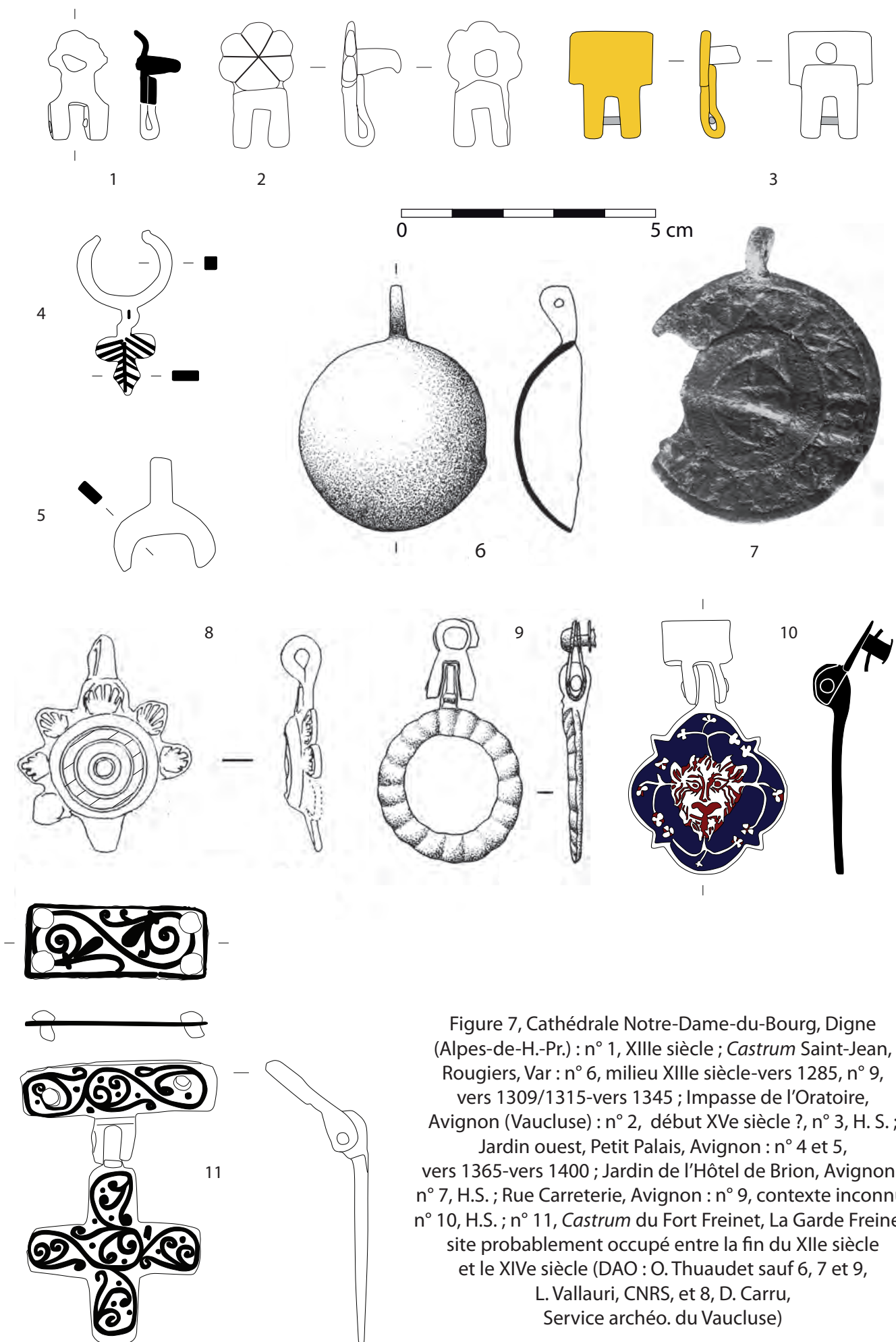


Figure 7, Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne (Alpes-de-H.-Pr.) : n° 1, XIIIe siècle ; *Castrum* Saint-Jean, Rougiers, Var : n° 6, milieu XIIIe siècle-vers 1285, n° 9, vers 1309/1315-vers 1345 ; Impasse de l'Oratoire, Avignon (Vaucluse) : n° 2, début XVe siècle ?, n° 3, H. S. ; Jardin ouest, Petit Palais, Avignon : n° 4 et 5, vers 1365-vers 1400 ; Jardin de l'Hôtel de Brion, Avignon : n° 7, H.S. ; Rue Carreterie, Avignon : n° 9, contexte inconnu, n° 10, H.S. ; n° 11, *Castrum* du Fort Freinet, La Garde Freinet, site probablement occupé entre la fin du XIIe siècle et le XIVe siècle (DAO : O. Thuadet sauf 6, 7 et 9, L. Vallauri, CNRS, et 8, D. Carru, Service archéo. du Vaucluse)

les appliques. Trois exemplaires sont directement issus de la fonte (fig. 7, n° 10 et 11 ; fig. 8, n° 2). L'axe de la charnière est donc inséré une fois les charnons du pendant et de l'applique correctement alignés. Deux appliques combinent la fonte et une étape de martelage pour former la partie femelle de la charnière (fig. 7, n° 2 et 3) et trois autres sont des tôles découpées traversées par un rivet rapporté (fig. 7, n° 1 et 9 ; fig. 8, n° 1). L'axe de la charnière, parfois en fer (fig. 7, n° 3), était probablement inséré après mise en forme, le matage de ses extrémités ou un coup de marteau sur les charnons de l'applique assurant la fixation de l'assemblage tout en permettant au pendant, fabriqué par la fonte, de se mouvoir. L'applique est fixée sur la lanière au moyen d'un rivet intégré ou d'un ou deux rivets traversants (fig. 7, n° 11). D'autres dispositifs de fixation, plus rares, sont attestés (fig. 11, n° 1)³⁵. En Europe de l'Ouest, le pendant est dans un tiers des cas émaillé en champlevé pour figurer des armes.

La mention d'appliques branlantes dans les sources écrites est rare. Des exemplaires sont, en 1453, acquis à deux reprises pour des *harnois de cuir* destinés aux chevaux de l'écurie du roi René. Six d'entre eux sont ornés de laiton doré et possèdent un *grant pendant*³⁶, un autre, garni de boucles, possède deux *pendens*³⁷. Par leur mouvement, les appliques branlantes attirent l'œil, accompagnent le déplacement de l'animal, produisent des éclats lumineux et éventuellement un cliquetis métallique.

• 1.2.1. Les appliques à pendant non armorié

Les appliques à pendant non armorié peuvent prendre des formes très variées : disque, croix, coquillage, polylobes (fig. 9) ou formes composites plus complexes³⁸, etc. Plusieurs des appliques du corpus sont ou paraissent [p. 272] être héritières de types de l'antiquité romaine et des symboliques éventuelles de protection qu'elles ont pu posséder. Le cheval étant un bien précieux, « synonyme et sans doute étalage de prospérité », il est dans l'Antiquité protégé des envieux et porteurs de mauvais œil par des appliques fixes ou branlantes³⁹. Par exemple, l'astre lunaire, symbole féminin et agro-pastoral, représente la fécondité et donc la prospérité. Le motif des cornes de taureau, qui n'est pas sans rappeler celui du croissant de lune, renvoi aux cycles de la végétation et donc également à la fécondité⁴⁰. Des pendants en forme de croissant s'observent dans l'iconographie d'Europe de l'Ouest depuis le XIII^e siècle jusqu'au moins la fin du XV^e siècle, sur le poitrail ou plus généralement sur le front de l'équidé (fig. 10)⁴¹.

Pour V. Immonen, durant la Renaissance, ces appliques peuvent être considérées comme une célébration de la mythologie classique et plus particulièrement de Diane, déesse romaine de la lune, de la chasse et de l'accouchement qui porte souvent un croissant en diadème⁴². Bien qu'un glissement de sens ait pu se produire au cours du temps, la continuité d'utilisation des pendants

³⁵ Se reporter à Griffiths 1986 et Ashley 2002.

³⁶ Arnaud d'Agnel 1908, n° 2286. Le roi René est alors hors de Provence.

³⁷ *Ibid.*, n° 2280. Le roi René est à ce moment hors de Provence.

³⁸ Voir par exemple Ashley 2002, Ottaway et Rogers 2002, 2962-2965, Griffiths 2004, 61-69.

³⁹ Dufresnes 2008, 4.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 4-5, 10-12. Des exemples de pendants lunaires sont visibles dans Bishop 1988, fig. 47 et 48.

⁴¹ Immonen 2013, 183-188.

⁴² *Ibid.*, p. 184.

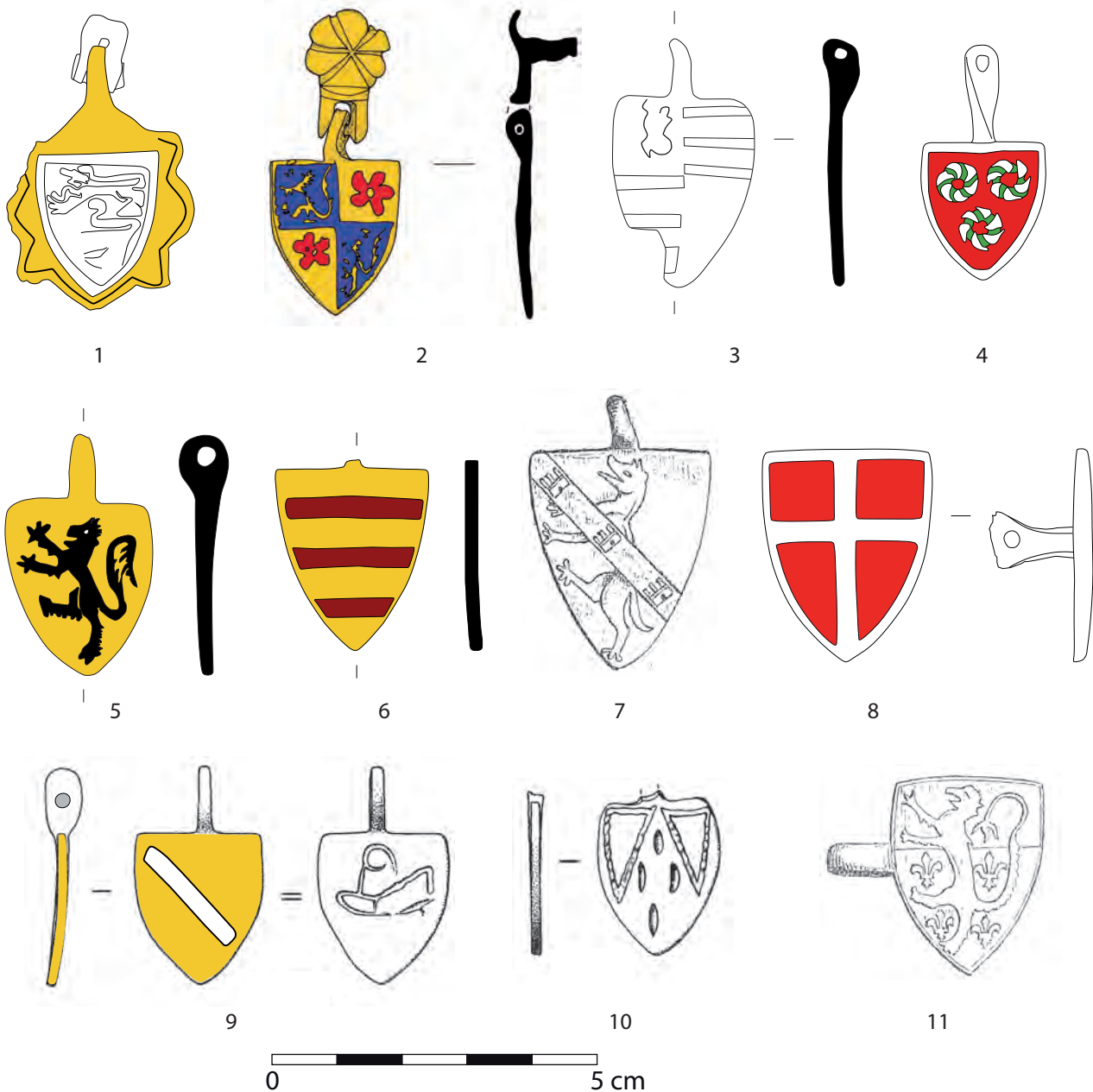


Fig. 8 : Cathédrale Notre-Dame-du-Bourg, Digne (Alpes-de-H.-Pr.) : n° 1, XIIIe siècle ; Castrum Saint-Jean, Rougiers, Var : n° 6, milieu XIIIe siècle-vers 1285, n° 9, vers 1309/1315-vers 1345 ; Impasse de l'Oratoire, Avignon (Vaucluse) : n° 2, début XVe siècle ?, n° 3, H. S. ; Jardin ouest, Petit Palais, Avignon : n° 4 et 5, vers 1365-vers 1400 ; Jardin de l'Hôtel de Brion, Avignon : n° 7, H.S. ; Rue Carreterie, Avignon : n° 9, contexte inconnu, n° 10, H.S. ; n° 11, Castrum du Fort Freinet, La Garde Freinet, site probablement occupé entre la fin du XIIIe siècle et le XIVe siècle (DAO : O. Thuadet sauf 6, 7 et 9, L. Vallauri, CNRS, et 8, D. Carru, Service archéo. du Vaucluse)



Fig. 9, Légende de Saint Éloi (détail),
Niccolo di Pietro Gerini,
Florence, connu entre 1368 et 1414/1415,
Musée du Petit Palais, Avignon
(Cliché : O. Thuaudet)

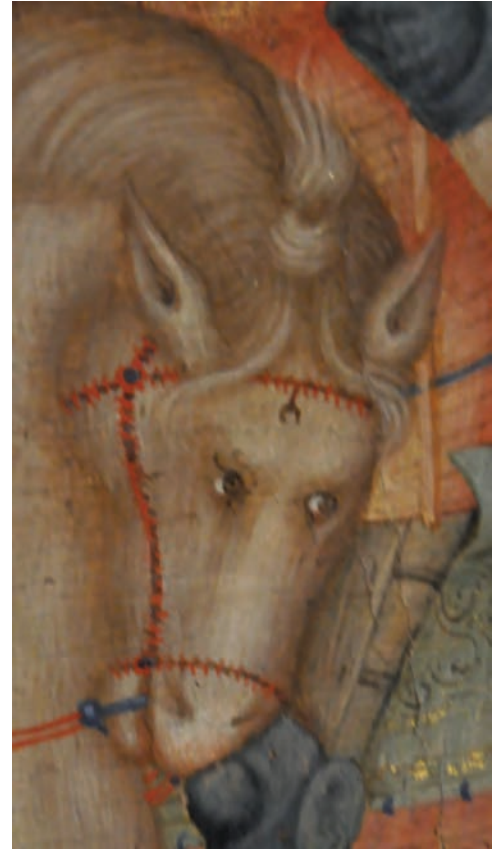


Fig. 10, La Crucifixion (détail),
Maître du Crucifix de Pesaro,
Venise, dernier quart du XIVe s.,
Musée du Petit palais, Avignon
(Cliché : O. Thuaudet)



1

2



Fig. 11, Guildhall museum, Royaume-Uni : n° 1 (Medieval catalogue 1954, p. 121, fig. 40, n° 2) ;
Fossé Sainte-Catherine, Les Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône : n° 2, 2ème moitié XVIe-
1er quart XVIIe siècle (Maufras 1993, fig. 45).

en forme de lunule depuis l'antiquité⁴³ paraît illustrer la perdurance du rôle protecteur de ces ornements.

Deux pièces incomplètes du corpus reprennent le motif du croissant de lune – en position tombante – ou des cornes (fig. 7, n° 4 et 5). Il est combiné dans un cas avec ce qui paraît être une feuille gravée de lignes obliques. Les motifs végétaux sont courants dans la production métallique de la fin du Moyen Âge mais, dans le cas présent, associé aux cornes ou au croissant de lune, il appuie peut-être la fonction protectrice. Cette feuille pourrait aussi être le résultat d'une évolution progressive du motif du phallus antique (principe masculin), parfois associé au croissant de lune (principe féminin) dans l'antiquité, et qui avait une vertu apotropaïque⁴⁴. Un pendant de selle médiéval émaillé ramassé en prospection au Mas-Sainte-Puelle dans l'Aude adopte ainsi une forme qui peut rappeler un phallus⁴⁵. Un lien peut être fait avec les nombreuses représentations de phallus parmi les enseignes civiles ou de pèlerinage de la fin du Moyen Âge, témoignage d'une permanence du culte de Priape, sous des formes détournées, ou objet protecteur contre le mauvais œil⁴⁶. Le croissant de lune se retrouve à travers de grandes appliques en fer – entre 4 et 6,5 cm de large – découvertes dans des niveaux de la première moitié du XIV^e siècle au château de Rostino à Castello-di- Rostino et au château de Mugliunaccia à Olmi-Capella en Haute-Corse⁴⁷ et dans un niveau tardif (1413/1414-1491) du *castellu* de Sia à Ota en Corse-du-Sud⁴⁸. Elles sont composées d'un croissant de lune tombant avec un crochet de suspension au milieu de son bord supérieur, et, hormis à Rostino, d'une feuille ou d'une larme⁴⁹ dont la tige est terminée par un crochet passant dans une perforation au milieu de la largeur du croissant. Des pendants en forme de lunule avec une perforation pour l'attache d'une pièce branlante rapportée sont déjà connus dans l'antiquité⁵⁰. Au château de Peyrepertuse à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude a été mis au jour dans un contexte non datable un croissant tombant sans feuille, en alliage cuivreux, obtenu [p. 273] par la fonte, décoré en creux de trois fleurs à six pétales, et qui était retenu par un rivet à charnière disparu⁵¹.

Des pendants discoïdes unis romains en alliage cuivreux pourraient représenter l'image de la lune, symbole d'Isis, prototype de Déméter, déesse de l'agriculture et des moissons⁵². Un exemplaire varois, doré à l'avant comme au revers, adopte une forme de cupule (fig. 7, n° 6). Dans le sud de la France, il présente des points communs avec un pendant circulaire à la bordure godronnée découvert dans un remblai (XI^e-XIII^e siècle) du village médiéval de Saint-Jean-de-Froid à Saint-Curan dans l'Aveyron et avec un spécimen à cercles concentriques à la partie centrale bombée mis au jour au château de Montaigut (milieu XIII^e ?-XV^e siècle) à Gissac dans le Tarn⁵³. Des pièces unies mais moins bombées, parfois dorées, ont été également ramassées,

⁴³ Deschler-Erb 2012, 65.

⁴⁴ Par exemple Bishop 1988 (fig. 48, n° 10a à h, fig. 49), Unz, Deschler-Erb 1997 (pl. 58-59) et Deschler-Erb 2012 (pl. 8, C50).

⁴⁵ Cazes *et al.* 1988, 188.

⁴⁶ Bruna 2006, 214-230.

⁴⁷ Istria 2000, 495.

⁴⁸ Doazan 1985, 167.

⁴⁹ Voir Bishop 1988 (fig. 45) et Unz, Deschler-Erb 1997 (pl. 54-55) pour des pendants romains en forme de larme.

⁵⁰ Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 46-48.

⁵¹ Barrère 2000, 231.

⁵² Dufresnes 2008, 10. Pour des exemples de pendants circulaires, se reporter à Unz, Deschler-Erb 1997 (pl. 53)

⁵³ Hensel *et al.* 1970, fig. 30, n° 8.

à Londres dans des niveaux datés vers 1270-1350 et de la seconde moitié du XIV^e siècle⁵⁴, à York dans un contexte de la première moitié du XIV^e siècle du site du College of Vicars Choral⁵⁵. Des pendants circulaires sont figurés sur le poitrail de chevaux sur des reliefs en pierre sculptés de la première moitié du XII^e siècle conservés en France et en Italie du Nord⁵⁶.

Quelques autres pendants médiévaux du sud-est de la France sont circulaires. L'un d'eux est plat (fig. 7, n° 7)⁵⁷. L'avvers, abîmé, est mal lisible, alors que le revers, fruste, présente une inscription protectrice en lettres gothiques JESUS AVE ... IA (Maria), associée à une croix pattée. Ils enserrent un médaillon central, gravé d'un motif décoratif symétrique, au remplissage de zigzags. Dans le Gers et le Tarn-et-Garonne ont été découverts trois exemplaires dorés à cabochons en cristal de roche : deux d'entre eux ont été récoltés hors stratigraphie sur deux sites différents et le dernier en surface du site de Corné (vers 1170-vers 1250) à L'Isle-Bouzon dans le Gers⁵⁸. Du même lieu provient un objet circulaire constitué d'un pendant suspendu à une applique longiligne perforée pour une fixation par rivetage. Les deux parties sont ornées de cercles avec croix en relief délimitant des quarts remplis d'émail bleu et blanc⁵⁹. Sur le site de Monte Lato, à San Giuseppe Jato dans la province de Palerme en Sicile a été trouvé un pendant doré orné d'arabesques, une production arabe⁶⁰. Un spécimen plat, doré, gravé d'une étoile sur un fond d'ocelles, a été mis au jour hors contexte sur le site du 46-54 Fishergat à York⁶¹.

Un pendant avignonnais (fig. 7, n° 8) présente une partie centrale circulaire avec des filets en relief concentriques segmentant l'espace et délimitant dans un cas une zone originellement émaillée (lignes obliques). Des motifs végétaux, peut-être des feuilles, rayonnent tout autour. Des pendants de harnais à motifs rayonnant sont signalés à Londres sur le site de Swan Lane car park, dans un niveau daté vers 1270-1350, et sur le site de Billingsgate lorry park, hors contexte⁶².

Un anneau plat au revers et godronné à l'avvers, doré (fig. 7, n° 9), se rapproche d'un pendant à six lobes provenant du comblement (première moitié-milieu XIV^e siècle) d'un silo du castrum de Durfort dans le Tarn⁶³ et d'une pièce circulaire dorée à ajour central à huit lobes trouvée lors des fouilles du village de Corné (vers 1170-vers 1250)⁶⁴.

Un pendant combine un quadrilobe et un losange, motif également observé dans l'architecture gothique sans qu'un lien évident puisse être fait. Il y est représenté une tête de lion entourée de pampres végétaux terminés par des fleurs (fig. 7, n° 10). Un émail carmin est utilisé pour la tête et les pétales des fleurs. Il est bleu nuit pour le fond. Plusieurs objets de même forme ont été

⁵⁴ Griffiths 2004, 65, n° 59 et 60.

⁵⁵ Ottaway et Rogers 2002, p. 2962, n° 14496.

⁵⁶ Ashley 2002, 27.

⁵⁷ Publié dans Démians d'Archimbaud et al. 1980, p. 170.

⁵⁸ Lassure 1995, 542-543, fig. 429, n° 2.

⁵⁹ *Ibid.*, 521, 545-546, fig. 432.

⁶⁰ Isler 1992, 120.

⁶¹ Ottaway et Rogers 2001, p.

⁶² Griffiths 2004, 68, n° 79 et 71.

⁶³ Vidaillet, Pousthomis 1996, fig. 153, n° 4.

⁶⁴ Lassure 1995, 521, fig. 416, n° 14, fig. 418.

récupérés hors contexte à Londres. Une pièce provient d'un niveau daté vers 1270-1350 du site de Billingsgate lorry park⁶⁵.

Le dernier objet, à pendant en forme de croix grecque (fig. 7, n° 11)⁶⁶ a été retrouvé avec une applique quadrangulaire épaisse probablement issue de la fonte, à quatre rivets traversant, portant le même décor d'entrelacs obtenus par le poinçonnage répété et rapproché d'un poinçon à bout rond et bombé. Ils ornaient très certainement la même courroie. L'ensemble des pièces est doré à l'avant. Les pendants cruciformes ramassés à Londres⁶⁷ et à York⁶⁸, pour certains provenant de contextes datés entre la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XV^e siècle, ont des branches bouletées, tréflées, fleurdelisées ou à appendices carrés.

1.3. Les appliques armoriées

S. Ashley propose de dater les premières appliques branlantes armoriées, gravées et non émaillées, du deuxième ou du troisième quart du XII^e siècle⁶⁹. Celles émaillées ne semblent pas apparaître avant la fin du XIII^e siècle. Les appliques branlantes armoriées passent de mode après la fin du XIV^e siècle.

Dans la continuité d'une tradition fortement ancrée dans la documentation scientifique depuis la fin du XIX^e siècle, les pendants armoriés sont encore parfois [p. 274] identifiés comme des vervelles⁷⁰, c'est-à-dire des badges d'identification des oiseaux de proie. Or, dans les sources écrites médiévales et modernes, lorsqu'ils sont décrits, mais également dans quelques documents iconographiques, ces signes prennent la forme d'un très petit anneau passé à la patte des oiseaux et gravé du nom ou des armes du propriétaire⁷¹. Rien n'atteste de l'existence d'appliques en forme d'écu attachées à la patte des oiseaux. En outre, le caractère branlant de ce type d'applique gênerait les oiseaux qui en seraient porteurs et pourrait même les blesser. L'appellation vervelle doit donc être rejetée pour désigner les objets étudiés. Des appliques branlantes figurent en revanche sur le harnachement d'équidés (fig. 2 et 9)⁷². Dans l'iconographie européenne, les pendants sont posés sur trois types de sangles : la croupière, le poitrail et le frontal.

La plupart des appliques armoriées sont scutiformes mais de nombreuses autres sont quadrangulaires, circulaires, losangiques, combinent un quadrilobe et un losange, plus rarement octogonales ou à excroissances rayonnantes⁷³. L'assemblage d'un quadrilobe et d'un losange, déjà observé pour un précédent pendant (fig. 7, n° 9), est également attesté pour une applique

⁶⁵ Griffiths 2004, 65, 68, n° 62-66.

⁶⁶ Thuaudet 2017, 21.

⁶⁷ Griffiths 2004, 68, n° 67-69.

⁶⁸ Ottaway et Rogers 2002, p. 2965, n° 13426 et 14498.

⁶⁹ Ashley 2002, 27.

⁷⁰ Voir par exemple Roman 1904 et Cazalis de Fondouce 1910 qui s'essayent à distinguer vervelles à faucon et « vervelles » à chien, et plus récemment Vincent 1994, Berthelot *et al.* (dir.) 2002 (286) et Mathis 2013 (165).

⁷¹ Une étude de la documentation écrite et iconographique sur la fauconnerie a été menée par T. Vincent (1994, 77-85) qui, malgré cela, sans doute influencé par la tradition, identifie les pendants armoriés de harnachement en tant que vervelles.

⁷² Voir à ce sujet Griffiths 1986 et Ashley 2002, 27 et pl. I, V et VI.

⁷³ Par exemple, sur la motte d'Urac (XII^e-XIV^e siècle) à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées a été mis au jour un exemplaire circulaire émaillé aux Armes d'Aragon ou de Foix (Coquerel 1985, 184).

armoriée (fig. 8, n° 1)⁷⁴. Un filet en souligne le bord. L'écu porte deux *lions passants* dont l'émail n'est pas conservé. La figure du lion se retrouve sur deux autres pièces : il est *d'or au lion de sable rampant* sur l'une (fig. 8, n° 5). Le deuxième est écartelé aux 1 et 4 *d'azur au lion d'or rampant*, aux 2 et 3, *d'or à la rose de gueule boutonnée d'or* (fig. 8, n° 2). Autre animal sur un artefact alpin : *d'or au loup rampant, à la bande chargée de trois châteaux* (fig. 8, n° 7). Un autre écu est écartelé d'une figure indéterminée et de *trois fasces* (fig. 8, n° 3). *Trois fasces de gueule* – l'émail a terni – sont également visibles sur une applique à fond *d'or* (fig. 8, n° 6).

Une pièce mise au jour à Rougiers, conservant un fragment de l'axe en fer de la charnière, présente la particularité d'avoir un décor, toujours issu de la fonte, sur les deux faces. L'avant est *d'or à cotice* d'émail inconnu. Au revers est visible un cor avec une lanière de suspension formant boucle, arme des princes d'Orange (fig. 8, n° 9)⁷⁵. Un unique artefact en fer est gravé : *chapé et à quatre billettes ou à quatre mouchetures d'hermine* (fig. 8, n° 10)⁷⁶. Unique par son matériau, cet exemplaire a pu être fabriqué pour remplacer une pièce perdue.

Les deux dernières appliques branlantes, en alliage cuivreux, présentent des particularités au niveau du dispositif de fixation. L'appendice de fixation d'un premier exemplaire, *de gueule à trois anneaux tressés de sinople* et d'un métal, est vrillé (fig. 8, n° 4), ce qui suppose un modèle de charnière différent de celui observé dans la zone d'étude et jusqu'à présent dans la bibliographie. Il en est de même pour une dernière applique *de gueule à la croix d'or* ou *d'argent* (fig. 8, n° 8), l'appendice est cette fois-ci disposé au revers et non au-dessus de l'écu. Il est situé sur le côté gauche d'une applique provenant de la commune de Baume-des-Arnauds dans les Hautes-Alpes (fig. 8, n° 11)⁷⁷. L'extrémité d'un cylindre venait s'y insérer et permettait de fixer l'applique perpendiculairement à la surface au-dessus de laquelle elle était positionnée (fig. 11, n° 1)⁷⁸. La pièce porte sur les deux faces *d'azur à quatre fleurs de lis d'argent*, deux et deux, au chef de même, un lion de gueule brochant le tout.

2. LES INSTRUMENTS SONORES

L'ornementation visuelle du harnachement peut s'accompagner d'une ornementation auditive. L'ambiance sonore de l'équidé en mouvement résulte du souffle de l'animal, du choc des sabots généralement ferrés, du cliquetis des pièces métalliques utilitaires ou non du harnais, du frottement des tissus et des cuirs mais aussi d'instruments sonores, les grelots et clochettes.

2.1. Description

Le grelot est une coque de métal ovoïde renfermant un percuteur tel qu'une petite bille de métal ou un caillou. Il est ordinairement fendu dans sa partie inférieure et percé de deux trous pour laisser s'échapper le son. La clochette prend la forme d'un tronc de cône évidé. Le son est produit par l'extrémité d'une tige métallique ou en matière dure d'origine animale, fixée à son

⁷⁴ Trois pièces dont une issue d'un niveau daté vers 1270-vers 1350, Billingsgate, Londres (Griffiths 2004, 65 et 67, n° 62 à 64).

⁷⁵ Objet publié dans Démians d'Archimbaud 1980, 520, 522, fig. 481, n° 1.

⁷⁶ *Ibid.*, fig. 481, n° 2.

⁷⁷ Objet publié dans Roman 1904, 310.

⁷⁸ Voir par exemple Cazalis de Fondouce 1910 (pl. V, n° 5) et Ashley 2002 (n° 242).

sommet intérieur, frappant [p. 275] le bord interne de l'objet. Le grelot et la clochette sont des idiophones, c'est-à-dire des « instruments de musiques dans lequel le son est produit par la mise en vibration du corps même de l'instrument, et non par un élément rapporté tel que corde ou membrane »⁷⁹. Le son produit par le grelot et la clochette est fonction :

- de la nature du métal ou de la composition de l'alliage, de la technique de fabrication (fonte ou emboutissage), et donc par voie de conséquence de l'élasticité, de la densité et de l'homogénéité du matériau, de l'épaisseur de la paroi, des dimensions, de la forme de l'objet,
- des caractéristiques des ouvertures destinées à laisser s'échapper le son⁸⁰.

D'une manière générale, cependant, plus la chambre de résonance est grande, plus le son est grave. Pour ses performances acoustiques, c'est-à-dire la durée de résonance et la richesse harmonique, le bronze est traditionnellement préféré pour les idiophones. Cependant, en l'absence d'analyses de composition effectuées sur des grelots et clochettes, la composition exacte des alliages n'est pas connue. La multitude de facteurs entrant dans la composition du son permet de faire varier la note produite et, éventuellement, de produire des grelots ou clochettes à la sonorité adaptée à certaines utilisations ou correspondant aux desiderata d'une clientèle. Le parallèle peut être fait avec la sonnaille⁸¹.

2.2. Les sources écrites et iconographiques

La clochette est connue dans le costume masculin où elle est portée en plusieurs exemplaires, à la ceinture ou en collier. En revanche, aucun document iconographique n'atteste de façon certaine de la présence de clochettes sur le harnachement des équidés dans le sud-est de la France bien que cette pratique soit connue par ailleurs, par exemple en Angleterre ainsi que l'illustre la *Mappa mundi* de la cathédrale d'Héréford produite vers 1300 (fig. 2). Dans les sources écrites, les mots cloche, *campana* (latin et langue d'oc) ne sont jamais associés au harnachement mais certains termes laissent planer l'ambiguïté tel que le mot sonal qui, en langue d'oc, se rapporte à la fois à la sonnaille, à la sonnette, à la clochette et au grelot.

Le grelot, quant à lui, se retrouve également dans le costume de l'Homme. Passons rapidement sur le fait qu'il est attesté dans des sépultures, dites « de pèlerin », identifiées par la présence d'une coquille Saint-Jacques et parfois d'un bourdon. Le grelot accompagne le pèlerin sur son chemin en signalant son passage et accompagne le croyant dans la mort⁸². Nous ne mentionnerons également que rapidement que, dans l'imaginaire populaire, le grelot est généralement associé à la figure du fou, qu'il soit un fou de cour, un fou déficient mental ou un ignorant de Dieu : il s'agit de topos iconographiques qui ont peu à voir avec la réalité⁸³. La plupart du temps, à en croire les sources écrites, les grelots sont employés en tant qu'objets sonores, c'est-à-dire destinés à faire du « bruit », à attirer l'attention. Les grelots sont ainsi utilisés dans le cadre de costumes festifs lors des carnivals et charivari mais aussi lors de

⁷⁹ Dictionnaire culturel en langue française sous la direction d'A. Rey édité en 2005.

⁸⁰ Ces informations sont tirées, pour les grelots, de P. Laurence (1991, 8) et surtout du mémoire de master 1 de C. Monfort (2011, 92-93), pour les cloches de la thèse de doctorat de T. Gonon (2002).

⁸¹ Laurence 1991.

⁸² Vallet 2008, fig. 2. La présence d'accessoires du costume du pèlerin dans une tombe, notamment une coquille Saint-Jacques, ne signifie pas forcément que le défunt a effectué un pèlerinage et encore moins celui de Saint-Jacques de Compostelle. Voir à ce sujet Thuaudet 2017, 122.

⁸³ Thuaudet 2015, 921-923.

certaines danses, telles que les moresques, dont ils accompagnent musicalement les mouvements. Dans le costume non festif, ils se retrouvent fixés à diverses pièces et accessoires du costume : collier, ceinture, bourse ou à même le tissu, autour du cou, aux extrémités des manches, sur les épaules, sur les jambes, etc. au gré des modes qui apparaissent, selon l'iconographie et les sources textuelles, presque exclusivement masculines. Ces modes sont caractéristiques de la noblesse ou de la haute bourgeoisie. Ces objets sont alors de véritables accessoires de parure qui, par leur tintement, attirent l'attention et concourent au désir d'être vu et admiré pour son apparence, permettent de se distinguer de la norme⁸⁴.

Dans l'enluminure⁸⁵, mais aussi dans la littérature en langue d'Oc où il apparaît tout de même relativement peu, le grelot orne également le harnachement des chevaux des écuyers et chevaliers. Ainsi, dans le Livre des Tournois, précédemment mentionné, un cheval de parade porte un collier de grelot et deux grelots sont fixés au sommet de la croupière (fig. 12). Dans le roman de Flamenca, rédigé en occitan vers 1240-1250, trois passages en font mention, il s'agit toujours d'épisodes où les cavaliers et leur monture sont en parade⁸⁶. Ainsi, aux vers 778-781 :

Escudiers plus de XXXVIII	Plus de trente-huit écuyers
Agron ja-ls cavals esselatz	Avaient déjà sellé les chevaux,
E cubertz e autres enhatz	Et les avaient parés et décorés
De senals e de cascavels	D'emblèmes et de grelots

[p. 276] Aux vers 6993 - 6995 :

Car III cens cavalliers valens	Il avait avec lui 300 vaillants chevaliers,
Ac ab si bels e covinens	Beaux et de belle prestance,
Ab cubertas et ab sonals	Dont les chevaux portaient housses armoriées et grelots

Et aux vers 7689 - 7702 :

E-l trebolocis non fon paux	Le tumulte ne fut pas petit,
Car l'us fon clars, l'autres fon raux	Car des grelots que portaient les chevaux
Pels sonals que-l caval porteron	L'un sonnait clair, l'autre était rauque

Au travers de ces extraits, s'impose le rôle de parure du grelot, de par son impact sur le plan visuel mais surtout auditif. Le dernier passage n'est pas le moins révélateur. Le bruit formidable émanant des cavaliers en mouvement lors de la mise en position pour le tournoi n'est pas à mettre au crédit des sabots mais bien à celui des grelots, qui semblent-ils ornent les harnachements de toutes les montures. Le tumulte, que l'on imagine produit tout autant par l'intensité sonore que par la discordance des sons, participe à la magnificence du spectacle. Il peut également être envisagé que le tintement métallique ait eu une vertu prophylactique comme durant l'antiquité romaine⁸⁷. La présence de grelots sur le harnachement d'équidé n'a pu être relevée, dans les archives du sud-est de la France, que sur une têtère de joute appartenant

⁸⁴ *Ibid.*

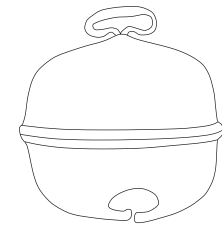
⁸⁵ Un grelot est fixé au sommet de la croupière sur des chevaux figurés dans une enluminure, attribuée au Maître du Boèce flamand, d'une copie établie vers 1488-1489 du Livre des tournois écrit par René d'Anjou vers 1460. Elle est conservée à la BNF (ms. fr. 2692, f° 3 v° - 4 r°) [Base de données Mandragore]. Mentionnons également un grelot pendant de chaque côté de la sangle de poitrail d'un cheval dans un *Moralia in Job* du premier tiers du XII^e siècle conservé à la BM de Dijon (ms. 173, f° 174) [Base de données Enluminures].

⁸⁶ Nelli, Lavaud 1960, 2000², traduction par les auteurs.

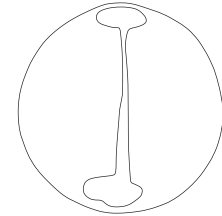
⁸⁷ Dufasne 2008, 29-31.



Fig. 12 : "Entrée solennelle du duc de Bretagne dans la ville accueillant le tournoi", détail, f° 51 v°. Enluminure attribuée à Barthélemy d'Eyck, vers 1460, dans le *Livre des tournois* écrit par le comte de Provence René d'Anjou, BNF Fr. 2695 (Gallica)



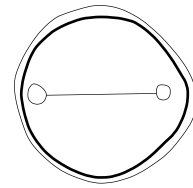
|



1



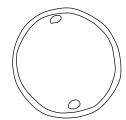
|



2



|



3

Fig. 13 : Impasse de l'Oratoire, Avignon (Vaucluse) : n° 1, 1er tiers XIVe siècle, n° 2, second quart XIVe -milieu XVe siècle ; Petit Palais, jardin ouest, Avignon (Vaucluse) : n° 3, H.S. (O. Thuaudet)

au défunt chevalier Bulbon de Marseille en 1361 : *Item testiera cum casquavellis equi de biordar*⁸⁸.

Les grelots sont également employés attachés au collier d'un chien⁸⁹ ou bien encore, comme le signale l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen dans son ouvrage *De arte venandi cum avibus*, rédigé entre 1241 et 1248, à la patte d'un rapace. Le grelot a ici pour fonction de renseigner le fauconnier expérimenté sur ce que fait l'animal et de le retrouver s'il est égaré : pour cet usage, les notes claires sont préférées car elles s'entendent de loin. Enfin, des grelots ont été disposés au collier des ovins et caprins pour permettre aux bergers de retrouver leur troupeau. Les dimensions des grelots portés de nos jours par ces animaux sont plus grandes que celles des grelots sélectionnés mis au jour en contexte archéologique.

Les sources écrites apportent quelques renseignements supplémentaires sur le prix et l'origine de certains grelots. À Avignon, en 1475, la municipalité dépense 3 florins en grelots de Milan (*cascavels de Myllanes*) destinés aux danseurs de la moresque exécutée devant le légat⁹⁰. Les grelots milanais avaient une bonne réputation à la fin du Moyen Âge⁹¹. Le prix des grelots était très variable. De mai à juillet 1397, une boutique de mercerie de Carpentras vend 21 grelots à des prix tenant vraisemblablement compte de la taille des objets : 2 deniers, 4 deniers, 8 deniers, 10 deniers, 11,25 deniers, 12 deniers la pièce⁹². Leur fonction n'est ordinairement pas précisée mais trois *cascavels d'aygla* (pour aigle) sont vendus 10 deniers l'unité⁹³. En 1575, l'inventaire d'une boutique de marchand marseillais rapporte 240 douzaines de *casquevaux* estimés à 5 sous la grosse, soit 144 pièces⁹⁴.

2.3. Typologie des grelots

Faute de données suffisantes pour prouver l'usage de clochettes dans le harnachement des équidés du sud-est de la France, au contraire du grelot, seul ce dernier idiophone est ici traité du point de vue de sa matérialité. L'étude des artefacts du corpus et de la bibliographie met en évidence quatre principaux procédés de fabrication en Europe de l'Ouest sur lesquels nous nous basons pour proposer une typologie en quatre types généraux. Rien ne permet cependant d'attribuer l'un ou l'autre type à [p. 277] une fonction particulière : harnachement ou costume humain.

• 2.3.1 Type A : Grelot à deux cupules métalliques embouties

⁸⁸ Barnel 1993, 68.

⁸⁹ Par exemple, des grelots pendent au collier d'un chien dans un vitrail figurant Beatrice de Ros (1414) à la cathédrale de York (Friedman 2016, p. 65, fig. 4.1), dans le Triptyque de Jean de Witte (1473) exposé au musée des Beaux-Arts de Bruxelles.

⁹⁰ Pansier 1925-1927, t. 2, 229.

⁹¹ La duchesse d'Orléans passe commande en 1398 de *sonnettes pour eperviers a la facon de Milan* (Laborde 1849, t. 3, n° 5865). Au début du XV^e siècle, le duc Jean de Berry détient *sept sonnetes à l'ouvraige de Milan* (Guiffrey 1894, 84, n° 267) et l'inventaire du château de Chaillouey dans l'Orne dressé en 1416 après le décès des propriétaires mentionne *cinq paires de sonnetez a faucon qui sont de Milan* (Robillard de Beaufort, 1866, 4)

⁹² Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882.

⁹³ Carpentras, Bibl. Inguimbertaine, ms. 882, f° 221 r°. P. Pansier lit par erreur *aigha* qu'il traduit par jument (1929, 156).

⁹⁴ AD BDR Marseille, 2 B 789, f° 164 r°. Il est également signalé de petites *sounailhes* appréciées à vingt livres le quintal *poix de Lion*.

Le premier procédé, qui est aussi le plus courant, nécessite la fabrication de deux cupules en tôle emboutie (fig. 14, n° 1). Le bord et les reliefs tranchants de l'emporte-pièce découpent la tôle en même temps que l'outil l'emboutit. Il est également possible que les découpes circulaires et la fente centrale, ordinairement effectuées dans la cupule distale pour laisser passer le son, soient réalisées dans un second temps. Avant l'assemblage par brasure des deux cupules, le percuteur et une attache appelée bélière fabriquée par découpe dans une tôle sont insérés. L'extrémité de l'attache passe par un trou au sommet de la cupule proximale et est brasée au revers de celle-ci pour assurer une bonne fixation.

Les grelots du type A, tous en alliage cuivreux, ont été scindés en trois sous-types selon leur morphologie et la forme des découpes de la cupule distale. Le sous-type A1 réunit les grelots dont les deux cupules sont de morphologie similaire, avec une cupule distale découpée de deux ouvertures circulaires reliées par une fente (fig. 13, n° 1). Le sous-type A2 contient un grelot dont la cupule distale, pourvue des mêmes découpes que pour le sous-type A1, est bien moins développée que la cupule proximale (fig. 13, n° 2). Enfin, le sous-type A3 a été attribué à un grelot aux cupules de formes similaires mais sans fente à l'endroit de la cupule distale (fig. 13, n° 3).

Type A1 : Grelot à deux cupules métalliques embouties similaires, à cupule distale découpée de deux perforations reliées par une fente

Ces grelots (fig. 13, n° 1), particulièrement courants en contexte archéologique⁹⁵, sont plus ou moins carénés, parfois sphériques, parfois légèrement aplatis. Le décrochement créé par l'emboutissage à la base de chaque cupule et qui aboutit à la création d'un bourrelet central est plus ou moins prononcé. Aucune classification des objets n'a pu être effectuée en fonction de ces caractéristiques qui sont très certainement à la fois le résultat de la recherche d'une tonalité et d'un certain empirisme⁹⁶. La prédominance du type A1 et sa permanence dans le temps montrent que ce modèle a [p. 278] très tôt convenu aux fonctions demandées. Il est en effet facile et rapide à fabriquer : les deux cupules devaient être embouties dans la même forme⁹⁷. Le percuteur n'est pas toujours conservé, mais lorsque c'est le cas, il est presque toujours en fer. Pour deux spécimens, il est en alliage cuivreux⁹⁸, pour un troisième, il pourrait s'agir d'un petit caillou⁹⁹, mais celui-ci s'est peut-être inséré dans le grelot après son enfouissement. Un

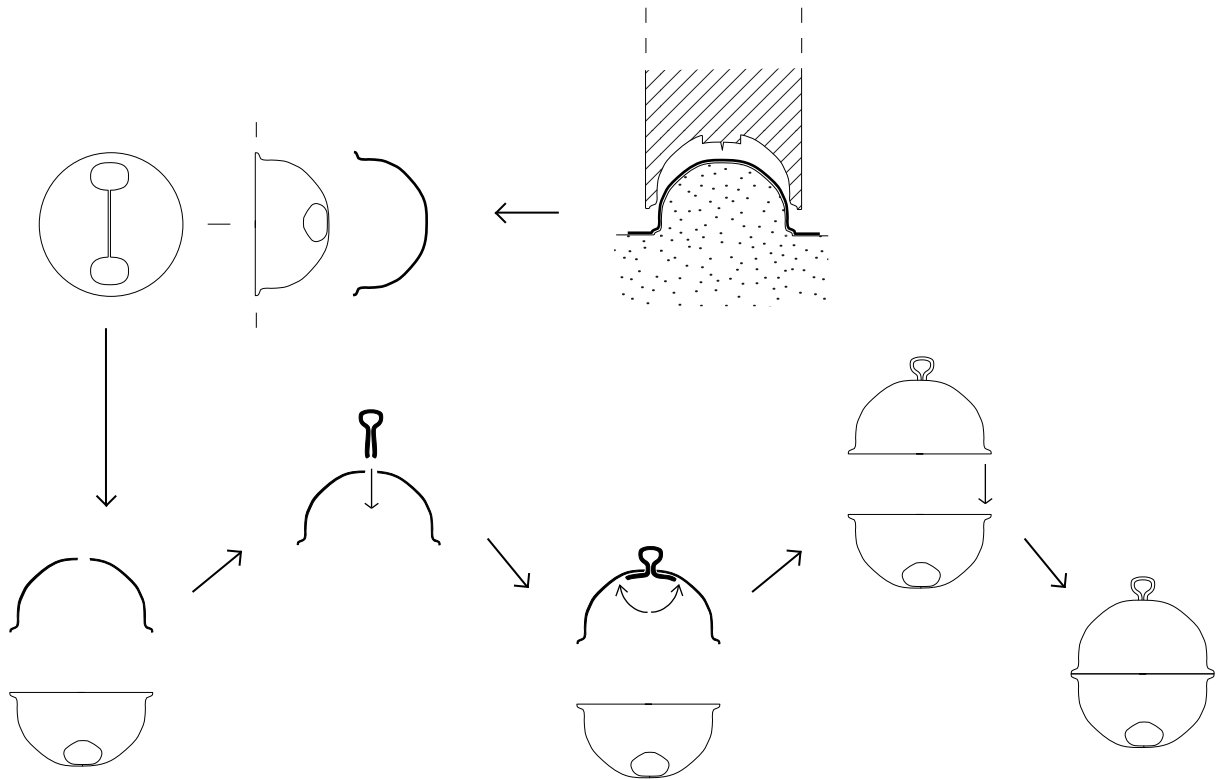
⁹⁵ Un total de 96 exemplaires mis au jour en contexte archéologique en Provence a été répertorié, dans le cadre d'un doctorat, pour une période comprise entre la fin du XIII^e siècle et le début du XVIII^e siècle (Thuaudet 2015, 928-930).

⁹⁶ Il a déjà été énoncé que la morphologie du grelot influait sur la note et la durée de la note émise. On lira avec beaucoup d'intérêt P. Laurence (1991) qui s'est intéressé à l'atelier Granier, dans les hauts cantons de l'Hérault, qui produit encore des cloches, des clochettes, des sonnailles et des grelots selon des méthodes anciennes. Le fabricant explicite clairement que, contrairement aux cloches dont la fabrication est le fruit d'un savoir-faire consigné par écrit et donc au résultat relativement prévisible, la réalisation des sonnailles martelées demande une adaptation continue des gestes de l'artisan vis-à-vis de l'objet tout au long de son travail de confection pour produire le son qui plaira à la clientèle.

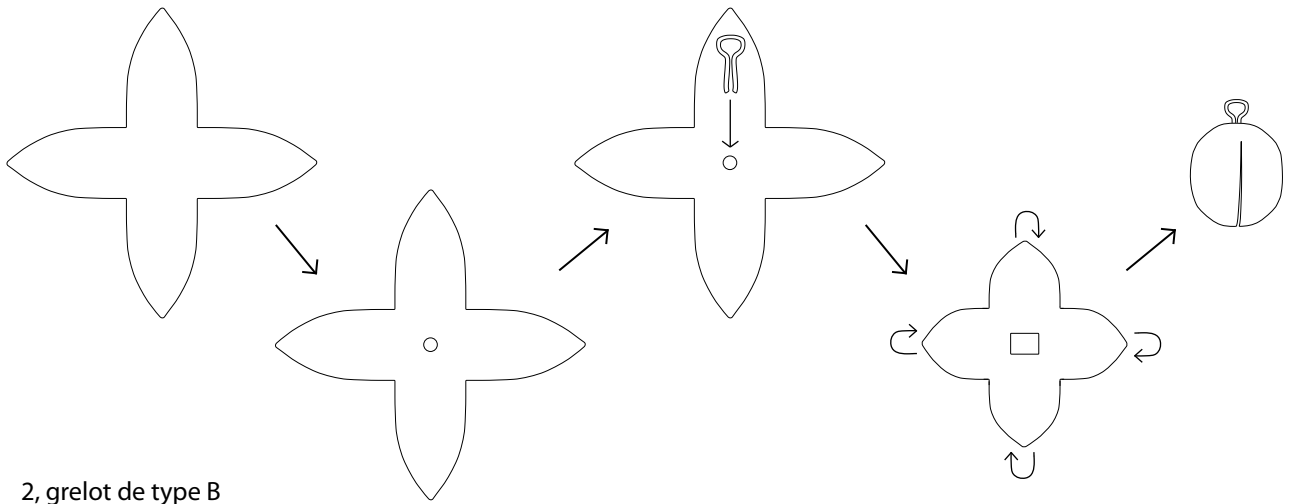
⁹⁷ Nous employons le mot forme dans le sens de « ce qui sert à donner une forme déterminée à un produit manufacturé », Dictionnaire culturel en langue française (Rey (dir.) 2005).

⁹⁸ N° 101 et 1938 des fouilles du jardin ouest du Petit Palais. Le premier provient d'un niveau de dépotoir daté entre vers 1365 et vers 1400, le second a été découvert dans un niveau de démolition daté de 1365.

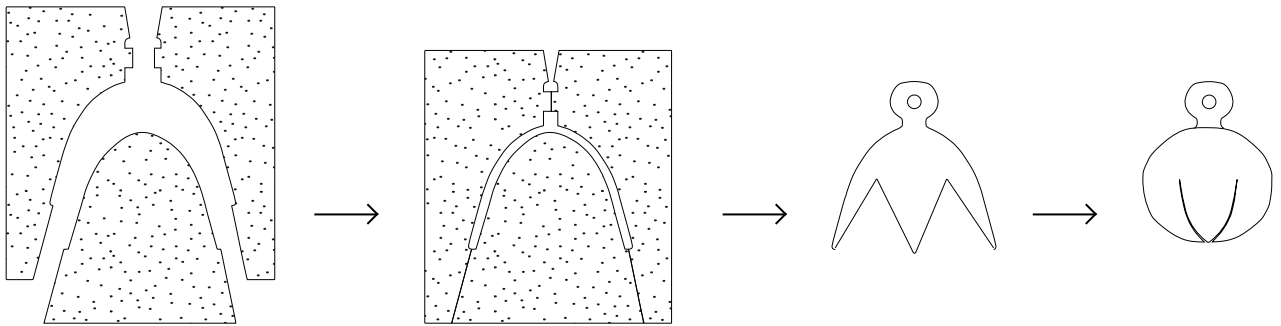
⁹⁹ N° B569995 de la rue Frédéric Mistral à Fos-sur-Mer, retrouvé dans un niveau d'occupation perturbé des XIV^e - XV^e siècles.



1, grelot de type A



2, grelot de type B



3, grelot de type C

Fig. 14 : Propositions de reconstitution des procédés de fabrication de grelots (DAO : O. Thuaudet)

grelot du château de Montségur dans l'Ariège comporterait un percuteur en pierre¹⁰⁰. La presque totalité des grelots de type A1 sont en alliage cuivreux mais quelques exemplaires en fer ont été répertoriés. Un possible spécimen, très oxydé, provient d'une couche de démolition du XVI^e siècle du château de Vuache à Vulbens en Haute-Savoie¹⁰¹. Une cupule distale en bon état (N.D.S) a été découverte au château du Vieux Wartburg dans le canton d'Aargau en Suisse¹⁰². Les grelots pouvaient être décorés : deux exemplaires carénés en alliage cuivreux, trouvés dans des niveaux des XV^e-XVI^e siècles du château d'Ortenbourg dans le Bas-Rhin sont gravés sur la cupule distale d'un carré quadrillé relié par une ligne à trois ou quatre carrés quadrillés¹⁰³. Les dimensions des grelots sont ordinairement comprises entre 1,2 et 3 cm pour le diamètre, entre 1,3 et 3,2 cm pour la hauteur, mais la moyenne des dimensions est de 2 cm. Ils sont attestés à partir du XII^e ou XIII^e siècle mais ils ne deviennent communs qu'au XIV^e siècle. Ils sont encore produits actuellement.

Type A2 : Grelot à deux cupules métalliques embouties dissemblables, à cupule distale découpée de deux perforations reliées par une fente

Une cupule distale isolée (e = 0,07 cm), peu bombée, mise au jour dans un sol du second quart-milieu XIV^e siècle, sur le site de l'Impasse de l'Oratoire à Avignon, est découpée de deux ouvertures circulaires reliées par une fente (fig. 13, n° 2). Une incision fait le tour de la cupule. La cupule proximale devait très certainement présenter un relief plus important.

Type A3 : Grelot à deux cupules métalliques embouties similaires, à cupule distale découpée de deux perforations et sans fente

Un grelot découvert hors stratigraphie sur le site médiéval du jardin ouest du Petit Palais à Avignon se distingue des exemplaires de type A1 par l'absence de fente reliant les deux ouvertures de la cupule distale (fig. 13, n° 3).

• 2.3.2 Type B : Grelot à tôle découpée en étoile

Le deuxième mode de fabrication consiste dans le pliage d'une tôle découpée en étoile et repliée, après insertion du percuteur, pour former le corps du grelot (fig. 14, n° 2). La tôle est préalablement perforée en son milieu pour le passage de la bélière. Un exemplaire de grelot avec cette configuration a été découvert au château de Rubercy (seconde moitié du XII^e siècle) dans le Calvados¹⁰⁴.

• 2.3.3 Type C : Grelot issu de la fonte découpé en étoile

Le troisième procédé est analogue au précédent. Après mise en place du percuteur, le pliage est réduit à la partie inférieure en forme d'étoile d'une cupule métallique, obtenue cette fois par la fonte avec la bélière (fig. 14, n° 3), celle-ci parfois située à l'extrémité d'une longue excroissance. Trois grelots en alliage cuivreux de ce type sont signalés sur le site du village médiéval de Corné (vers 1170-vers 1250) à l'Isle-Bouzon dans le Gers¹⁰⁵. Trois autres sont

¹⁰⁰ N° 28 C 76 (Sarret 1980, 143-144 ; Czeski 1981b, 89 ; Sarret 1981, 170).

¹⁰¹ Raynaud 1993, 102.

¹⁰² Meyer 1974, 75, n° C 49.

¹⁰³ Rieb, Salch 1973, 28, n° 141 et 143.

¹⁰⁴ Les châteaux 1987, 48 ; Les châteaux 1996, 47.

¹⁰⁵ Lassure 1995, 522-523. Deux exemplaires en contexte stratigraphique, le dernier à la surface du site.

issus des communes de Coursan dans l'Aude, de Saint-Pons-de-Mauchiens dans l'Hérault, d'un lieu indéterminé dans le Tarn-et-Garonne¹⁰⁶. Deux exemplaires, avec des restes de dorure, ont été mis au jour en Bavière, l'un avec percuteur en fer sur la place fortifiée de Turenberc à Druisheim en Bavière, l'autre dans un niveau de la fin du XII^e siècle au château de Warberg à Neunburg vorm Wald. (Later 2009, 88). À Londres, ils sont en étain ou en alliage d'étain et de plomb. Trois d'entre eux proviennent de contextes datés du premier tiers du XIII^e siècle, un quatrième d'une strate datée vers 1270-vers 1350¹⁰⁷.

• 2.3.4 Type D : Grelot issu de la fonte sans retouche

La fonte à la cire perdue dans un moule en terre cuite d'une pièce non retravaillée ensuite constitue le quatrième procédé. Durant le bas Moyen Âge, les grelots fabriqués de cette manière sont en étain ou en alliage d'étain et de plomb¹⁰⁸. Le percuteur était inséré après la fonte en forçant son passage dans une des ouvertures de la cupule distale. Ce n'est que durant l'époque moderne que les grelots en alliage cuivreux issus de la fonte apparaissent dans la bibliographie rassemblée. Ils sont de grandes dimensions, [p. 279] possèdent une bélière de section quadrangulaire et furent très certainement en usage dans les troupeaux¹⁰⁹.

3. CONCLUSION

L'étude du mobilier et l'analyse de l'iconographie et des sources écrites soulignent la proximité de configuration de nombre de types d'appliques métalliques fixes et des grelots qui ornaient l'équidé et son cavalier. Hormis quelques modèles spécifiques ou de probables variations de dimensions, ils semblent décorer l'un ou l'autre indifféremment. Il n'en est pas de même des appliques branlantes : celles attestées pour le harnachement des équidés sont absentes du costume. Les objets présentés sont en alliage cuivreux, dans un seul cas en fer, matériaux peu coûteux par rapport aux matières précieuses mais qui ont l'avantage d'une plus grande solidité. Ils sont, du reste, utilisés jusque dans les plus hautes classes de la société ainsi que le révèlent l'iconographie et les sources écrites. L'ornementation métallique du harnachement des chevaux est à la fois sonore, avec les grelots, les clochettes et le cliquetis des pièces métalliques, mais également visuelle à travers les différences de couleur des matériaux, de formes des objets et le scintillement de la lumière sur les appliques en mouvement. Des pendants et peut-être

¹⁰⁶ Bourrieau Y., Feugère M., Grelot GRT-9002 (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=GRT-9002>), page consultée le 25/02/2018.

¹⁰⁷ Egan, Pritchard (dir.) 2002², 340, n° 1668-1671.

¹⁰⁸ Voir par exemple Egan, Pritchard (dir.) 2002², p. 340-341 pour des exemplaires londoniens.

¹⁰⁹ Ces objets sont très courants. Nous nous restreignons ici à ceux trouvés dans la zone d'investigation : un spécimen incomplet (Corps : d x h reconstituée x e = 4,1 x 4 x 0,12 cm) dans le comblement d'une cuve, daté vers 1720-vers 1730, du site de l'Alcazar à Marseille (Thuaudet, Chazottes 2014), un artefact (Corps : d x h x e = 2,3 x 2,1 x 0,08 cm) dans des terres de jardin d'époque moderne et/ou contemporaines sur le site des Thermes à Aix-en-Provence (inédit). Un exemplaire (Corps : d x h x e = 3,7 x 2,9 x 0,12 cm) a été mis au jour lors du creusement d'une tranchée à proximité de la route D 24 à Rougiers (inédit). Certains de ces grelots pouvaient être décorés comme un exemplaire, en tôle cette fois-ci, mais avec une bélière de section quadrangulaire (Corps : d x h = 2,4 x 2,4 cm), retrouvé dans un contexte du XVIII^e siècle sur le site de la verrerie de Roquefeuille à Pourrières dans le Var (Foy, Vallauri 1986, fig. 26). Quatre fleurs de lys obtenues par emboutissage sont disposées sur chaque cupule. Six fleurs de lys sur la cupule distale sont également visibles sur un grelot confectionné par la fonte par l'artisan montpelliérain Just Castel, également fondeur de cloche, signalé dans des actes en 1764 et 1765 (Bergasse 1970). Sa signature est visible sur la calotte proximale.

également les grelots présentent un probable caractère protecteur hérité de l'antiquité, signe des inquiétudes légitimes du propriétaire pour son animal, si coûteux et témoin de son statut, mais avec lequel il partage aussi un lien particulier. L'équidé peut être porteur d'appliques armoriées ayant une fonction d'identification du propriétaire, d'élaboration et de mise en évidence de sa classe sociale. Il n'est pas anodin que, dans le troisième quart du XVI^e siècle, des règlements somptuaires royaux français comprennent des exceptions et autorisent aux soldats du roi, les jours de bataille, d'arborer, sur leurs harnois de guerre et celui de leurs chevaux, tissus et ornements précieux normalement interdits¹¹⁰. La magnificence des combattants participe d'une ostentation de la monarchie. Elle peut être également le signe de la perdurance d'un idéal chevaleresque comme il apparaît à la lecture des règlements somptuaires du royaume de Castille¹¹¹.

Le propos de cet article portait avant tout sur la caractérisation de types d'ornements du harnais des équidés pour les XIII^e-XV^e siècles et sur leur éventuelle charge symbolique. La localisation des découvertes, que ce soit dans le quart sud-est de la France ou, à travers la bibliographie rassemblée, ailleurs en Europe de l'Ouest, ne nous permet pas de mettre en évidence de relations entre type d'ornement et nature des sites. Ceci n'est pas particulièrement étonnant puisque des propriétaires de chevaux sont présents à la ville comme à la campagne. Une voie plus prometteuse est celle de la fréquence de ces ornements géographiquement et temporellement : sont-ils plus ou moins courants qu'au haut Moyen Âge par exemple et si oui, dans quelle zone ? La réponse à ce type de question nécessitera un dépouillement des données archéologiques, iconographiques et textuelles de plus large ampleur tant spatialement que temporellement. Actuellement, il est difficile d'avoir une idée précise des types d'appliques fixées sur le harnachement des chevaux du haut Moyen Âge, ce qui, entre autres, rend malaisée des réflexions plus approfondies sur la transmission et la transformation des formes d'appliques et des symboliques au cours du temps.

La thématique de l'ornementation du cheval ne peut être traitée complètement sans prendre en compte la vêtue de son cavalier. Elle bénéficierait pleinement d'une approche croisée des sources archéologiques, textuelles et iconographiques. Des travaux restent encore à mener du point de vue de la typologie mais aussi de la symbolique : par exemple, la charge signifiante des armoiries a évolué au cours du temps et leur rapport avec l'équidé doit être interrogé. Le dépouillement de l'iconographie et des sources écrites à plus large échelle devrait également apporter de nombreux éléments d'informations supplémentaires sur l'intégration de l'ornementation du harnachement dans la sphère sociale et les manifestations de pouvoir et de somptuosité. Enfin, il est nécessaire de poursuivre l'enquête sur les éléments de décoration du harnachement pour la période moderne (fig. 11, n° 2) pour en comprendre l'évolution.

[p. 280]

¹¹⁰ Ces règlements applicables à l'ensemble du royaume ont été publiés dans Lacroix 1869. Ils se retrouvent dans les registres d'enregistrement des actes royaux du Parlement de Provence. Ils ont été recopiés pour les années 1549 à 1576 dans les registres B 3322, B 3324, B 3328, B 3332 et B 3333 conservés aux archives départementales des Bouches-du-Rhône.

¹¹¹ Gonzáles Arce 1998, p. 108-109, 155-160.

BIBLIOGRAPHIE

Arnaud d'Agnel 1908 : *Les comptes du roi René*, Paris 1908.

Ashley 2002 : S. Ashley, *Medieval armorial horse furniture in Norfolk* (East Anglian archaeology, n° 101), Dereham 2002.

Barnel 1993 : C. Barnel, Inventaires marseillais. In : L. Ripert (dir.), *Matériaux pour l'étude de la vie domestique et de la culture matérielle en Provence aux derniers siècles du Moyen Âge*, *Cahiers du centre d'études médiévales*, n° 13, 47-79.

Barrère 2000 : M. Barrère, Métal (Alliage cuivreux). In : L. Bayrou (dir.), *Peyrepertuse, forteresse royale* (Supplément d'Archéologie du Midi Médiéval, n° 3), Carcassonne 2000, 213-235.

Bergasse 1970 : J. Bergasse, Curiosité : Le grelot de Just Castel, *Études sur Pézenas et sa région*, 4ème trimestre, 1970, 17-18.

Berthelot *et al.* (dir.) 2002 : S. Berthelot, J.-Y. Marin, M. Rey-Delqué (dir.), *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII^e-XV^e siècles*, Milan 2002.

Bishop 1988 : M. C. Bishop, Cavalry equipment of the roman army in the first century A.D. In : J. C. Coulston (dir.), *Military Equipment and the Identity of Roman Soldiers. Proceedings of the Fourth Roman Military Equipment Conference* (BAR International Series 394), Oxford 1988, 67-195.

Bouvet 1999 : M. Bouvet, Étude du mobilier métallique des secteurs III et IV de Cencelle (Latium), mémoire de Maîtrise d'Archéologie médiévale sous la direction de M. Fixot et N. Lécuyer, Université d'Aix-Marseille, 1999.

Bruna 2006 : D. Bruna, Enseignes de plomb et autres menues chosettes du Moyen Âge, Paris 2006.

Campbell 1988 : M. Campbell, The shrewsbury bowl and an escutcheon of John, Duke of Bedford, *The Antiquaries Journal*, vol. LXVIII, part. II, 1988, 312-314.

Cazalis de Fondouce 1910 : P. Cazalis de Fondouce, Vervelles pour les faucons et pour les chiens, *Mémoires de la société archéologique de Montpellier*, 2^e série, t. IV, fascicule 2, 199-212.

Cazes *et al.* 1988 : J.-P. Cazes, M. Dauzat, M. Passelac, Mas-Saintes-Puelles, Découverte d'un pendant de selle, *Archéologie du Midi médiéval*, t. 6, 1988, 188.

Coquerel 1985 : R. Coquerel, La motte d'Urac, *Archéologie du Midi médiéval*, t. 3, 182-186.

Czeski 1981 : A. Czeski, Le corps de logis du château (premier bilan). In : J.-P. Sarret (dir.), *Montségur 13 ans de recherche archéologique 1964-1976*, Carcassonne 1981, 79-89.

Démians d'Archimbaud 1980 : G. Démians d'Archimbaud, Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen, Valbonne 1980.

Descatoire 2007 : C. Descatoire (dir.), *Trésors de la peste noire, Erfurt et Colmar*, catalogue de l'exposition tenue au Musée national du Moyen Âge du 25 avril au 3 septembre 2007, Paris 2007.

Deschler-Erb 2012 : E. Deschler-Erb, *Römische Militärausrüstung aus Kastell und Vicu von Aschiburgium* (Funde aus Asciburgium, n° 17), Duisburg am Rhein 2012.

Doazan 1985 : L. Doazan, U Castellu di e rocche di Sia, *Études Corses*, n° 24, 1985, 47-87.

Dufresnes 2008 : J. Dufresnes, Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs, *Bulletin de la société tournaisienne de géologie, préhistoire et archéologie*, vol. XI, n° 1, 2008, 1-40.

Egan, Pritchard (dir.) 2002² : G. Egan, F. Pritchard (dir.), *Dress accessories, 1150-1450* (Medieval finds from excavations in London, n° 3), Woodbridge 1991, 2002².

Egan 2004 : G. Egan, Bridle bosses. In : J. Clark (dir.), *The medieval horse and its equipment* (Medieval finds from excavations in London, n° 5), Woodbridge 2004, 53-55.

Escalopier 1843 : C. de l'Escalopier (édit.), *Essai sur divers arts*, traduit par Charles de l'Escalopier, Paris 1843.

Friedman 2016 : J. B. Friedman, Coats, collars, and capes : royal fashions for animal in the early modern period, *Medieval clothing and textiles*, n° 12, 61-94.

Foy, Vallauri 1986 : D. Foy, L. Vallauri, *Verrerie de Roquefeuille (Var)*, (rapport de fouilles), Aix-en-Provence 1986.

Frangioni 2002 : L. Frangioni, Chiedere e ottenere. L'approvvigionamento di prodotti di successo della bottega Datini di Avignone nel XIV secolo, Florence 2002.

Galinié 1991 : H. Galinié, Tours antique et médiéval. Lieux de vie. Temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine, Tours 2007.

Gonon 2002 : T. Gonon, *Les cloches en France au Moyen Âge : étude archéologique et approche historique*, Thèse d'Archéologie médiévale sous la direction de J.-F. Reynaud, Université Lyon II, 2002.

González Arce 1958 : J. D. González Arce, Apariencia y poder : la legislación suntuaria castellana en los siglos XIII y XV, Jaén 1958.

Goodall, Woodcock 1991 : A. Goodall, T. Woodcock, Armorial and other pendants, studs and ornaments, *The Antiquaries Journal*, vol. LXXI, 1991, 239-247.

Goy *et al.* 2017 : C. Goy, V. Montembault, Cl. Munier, Harnachement de cheval dans un contexte bisontin du XV^e siècle. In : É. Lorans (dir.), *Le cheval au Moyen Âge*, Tours 2017, 124-127.

[p. 281]

Griffiths 1986 : N. Griffiths, Horse Harness pendants, *Finds research group 700-1700*, n° 5.

Griffiths 2004 : N. Griffiths, *Harness pendants and associated fittings*. In : J. Clark (dir.), *The medieval horse and its equipment* (Medieval finds from excavations in London, n° 5), Woodbridge 2004, 61-71.

Guiffrey 1894 : J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris 1894.

Hendrie 1847 : R. Hendrie, Theophili, qui et Rugerus, presbyteri et monachi, libri III, De diversis artibus : seu diversarum artium schedula, traduit et annoté par Robert Hendrie, Londres 1847.

Hensel et al. 1970 : *W. Hensel, A. Abramowicz, J. Gassowski, J. Okulicz, S. Suchodolski, S. Tabaczynski*, Dans l'albigeois, le château et le village de Montaignut. In : *Archéologie du village déserté* (Cahiers des Annales, n° 27), t. 1, Paris 1970, 13-53.

Immonen 2013 : V. Immonen, Connecting things through the visual arts : medieval crescent moon pendants as horse ornaments, *Norwegian archaeological review*, vol 46, n° 2, 2013, 175-193.

Isler 1992 : H. P. Isler, Gli arabi a Monte Iato. In : G. Castellana (dir.), Dagli scavi di Montevago e di Rocca di Entella un contributo di conoscenze per la Storia dei Musulmani della Valle del Belice dal X al XIII secolo, actes du congrès national tenu à Montevago du 27 au 28 octobre 1990, Agrigente 1992, 105-125.

Istria 2000 : *D. Istria, Châteaux et habitats fortifiés dans le Nord de la Corse (1077-1358)*, Thèse d'Archéologie médiévale sous la direction de M. Fixot, Université d'Aix- Marseille, 2000.

Laborde 1849 : L. de Laborde, Les ducs de Bourgogne : études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne, seconde partie, Paris 1849.

Lassure 1995 : J.-M. Lassure, De la tour-salle au castelnau : une étape du peuplement en Gascogne. Les fouilles archéologiques de Corné à l'Isle-Bouzon, Thèse d'Archéologie médiévale sous la direction de M. Berthe, Université de Toulouse-Le Mirail, 1995.

Later 2009 : C. Later, Der mittelalterliche Burgstall Turenberc/Druishem : Archäologische Untersuchungen 2001-2007 am römischen Militärplatz Submuntorium/Burghöfe an der oberen Donau, Wiesbaden 2009.

Laurence 1991 : *P. Laurence*, Cloches, grelots et sonnailles : élaboration et représentation du sonore, *Terrain* [en ligne], n° 16, mis en ligne le 24 juillet 2007, consulté le 11 novembre 2013. URL : <http://terrain.revues.org/2994>

Les châteaux 1987 : *Les châteaux normands de Guillaume le Conquérant à Richard Coeur de Lion*, catalogue de l'exposition tenue au Musée de Normandie et à l'Église Saint-Georges du château à Caen, du 15 mai au 31 août 1987 (Publication du Musée de Normandie, n° 6), Caen 1987.

Les châteaux 1996 : *Les châteaux normands de Guillaume le conquérant à Richard Coeur de Lion et les châteaux français qui leur font face*, catalogue de l'exposition tenue au Musée départemental du Val d'Oise du 31 mars au 26 septembre 1996, Guiry-en-Vexin 1996.

Mathis 2013 : D. Mathis, « Vervelle ». In : M. Fondrillon et E. Marot (dir.), Un quartier de frange urbaine à Bourges (I^{er} s. ap. J.-C. - XX^e s.), les fouilles de la ZAC Avaricum, vol. 2, catalogue des mobiliers, (Revue Archéologique du Centre de la France, suppl. 48), Bourges 2013, 165.

- Maufras 1993 : O. Maufras, *Les Baux - Fosse Sainte-Catherine*, Aix-en-Provence 1993.
- Medieval catalogue 1954 : *Medieval catalogue* (London museum catalogues, n°7), Londres 1954.
- Meyer 1974 : W. Meyer, *Die Burgruine Alt-Wartburg im Kanton Aargau. Bericht über die Forschungen 1966/67*, Olten 1974.
- Monfort 2011 : C. Monfort, *Les grelots au Moyen Âge : étude d'objets archéologiques et sonores*, Mémoire de master 1 sous la direction de M. Clouzot, Université de Bourgogne, 2011.
- Mourret 1912 : C. Mourret, Inventaire du château-fort de Boulbon (1451), *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1^{ère} année, 1912, 97-103.
- Mouton 2003 : D. Mouton, *La Roca de Niozelles et les mottes castrales du bassin de la Durance moyenne et ses abords*, Thèse d'Archéologie médiévale sous la direction de G. Démians d'Archimbaud, Université d'Aix- Marseille, 2003.
- Nelli, Lavaud 1960, 2000² : R. Nelli, R. Lavaud, *Les Troubadours*, Paris 1960, 2000².
- Ottaway, Rogers 2002 : P. Ottaway, N. Rogers, *Craft, industry and everyday life : finds from medieval York*, York, York 2002, 2673-3183, (The archaeology of York, vol. 17, fasc. 15).
- Pansier 1925-1927 : P. Pansier, Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle, Avignon 1925-1927.
- Pansier 1929 : P. Pansier, Le livre de comptes de la mercerie de Gabriel Gilbert et Cnie de Carpentras (1396- 1397), *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 15^{ème} année, 1929, 147-163.
- Poirion, Thomasset 1995 : D. Poirion, C. A. Thomasset, L'art de vivre au moyen âge : Codex vindobonensis series nova 2644 conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche, Paris 1995.
- Rajade 2013 : A. Rajade, Manilles, boucles en fer et appliques. In : M. Fondrillon et E. Marot (dir.), Un quartier de frange urbaine à Bourges (I^{er} s. ap. J.-C. – [p. 282] XX^e s.), les fouilles de la ZAC Avaricum, vol. 2, catalogue des mobiliers, (Revue Archéologique du Centre de la France, suppl. 48), Bourges, 2013, 161-164.
- Raynaud 1993 : J.-Fr. Raynaud, *Le château et la seigneurie du Vuache. Haute-Savoie* (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n° 6), Lyon 1993.
- Rey 2005 : A. Rey (dir.), Dictionnaire culturel en langue française, Paris 2005.
- Rieb, Salch 1973 : J.-P. Rieb, C.-L. Salch, *Aspects de la vie au Moyen Âge et à la Renaissance, dix ans de fouilles en Alsace* (Chantiers d'études médiévales, n° 11), Strasbourg 1973.
- Robillard de Beaurepaire 1896 : C. de Robillard de Beaurepaire, Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Seine inférieure, Archives ecclésiastiques - série G (n° 7371-8514), Rouen 1896.
- Roman 1904 : J. Roman, Vervelles, Bulletin de la société nationale des antiquaires de France, 1904, 309-311.
- Sarret 1980 : J.-P. Sarret, *Aspects de la vie quotidienne au Moyen Âge à Montségur*, Thèse sous la direction de J. Guilaine, Université de Toulouse-Le Mirail, 1980.

Sarret 1981 : J.-P. Sarret, Les moyens de subsistance : l'économie rurale. In : J.-P. Sarret (dir.), *Montségur 13 ans de recherche archéologique 1964-1976*, Carcassonne 1981, 161-194.

Schäfer 1937 : K. H. Schäfer, *Die Ausgaben der Apostolischen Kammer unter den päpsten Urban V und Gregor XI (1362-1378)* (Vatikanische Quellen zur Geschichte der Päpstlichen Hof und Finanzverwaltung, 1316-1378, t. 6), Paderborn 1937.

Thuaudet et Chazottes 2014 : Étude du mobilier manufacturé non céramique. In : V. Abel, M. Bouiron, F. Parent (dir.), *Fouilles à Marseille, Objets quotidiens médiévaux et modernes* (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, n° 16 ; Études massaliètes, n° 13), Arles 2014, 295-349.

Thuaudet 2015 : O. Thuaudet, Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure de corps en Provence du XI^e au XVI^e siècle : étude archéologique et approche croisée d'une production méconnue, thèse d'archéologie sous la direction d'A. Hartmann-Virnich et M.-C. Bailly-Maître, Université d'Aix-Marseille, 2015.

Thuaudet 2017 : O. Thuaudet, Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques, *Freinet, Pays des Maures*, n° 13, 2017, p. 5-36.

Unz, Deschler-Erb 1997 : C. Unz, E. Deschler-Erb, *Katalog der Militaria aus Vindonissa*, Brugg 1997.

Vallet 2008 : S. Vallet, La coquille du pèlerin dans les sépultures médiévales du sud-ouest de la France : nouveaux résultats et perspectives de recherches, *Archéologie du Midi médiéval*, t. 26, 2008, 238-247.

Vidaillet, Pousthomis 1996 : F. Vidaillet, B. Pousthomis, Une maison du castrum de Durfort (Tarn) : le bâtiment 9. In : M.-G. Colin, I. Darnas, N. Pousthomis, L. Schneider (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du massif central* (Supplément d'Archéologie du Midi Médiéval, n° 1), Carcassonne 1996, 177-208.

Vincent 1994 : T. Vincent, Heur et malheur de la veruelle à faucon ou l'erreur de Schlegel et Wulverhorst. In : C. Parpole, T. Vincent (dir.), *La chasse au vol au fil des temps, catalogue de l'exposition tenue du 5 juin au 23 octobre 1994*, Gien 1994, 72-127.

Wenzler 2002 : C. Wenzler, *Le guide de l'héraldique. Histoire, analyse et lecture des blasons* (Collection Histoire, n° 201), Rennes 2002.

Wilmott 1982 : T. Wilmott, *A medieval armorial brooch or pendant from Baynards castle*, Trans London Middlesex Archaeological society, n° 33, 1982, 299-302.